

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1646 - 28 janvier 2000 - prix : 9F

À Moulinex

comme partout,

**FAIRE PAYER LA CASSE
AUX GROS ACTIONNAIRES
ET PAS
AUX TRAVAILLEURS!**

**Plan antiviolen
d'Allègre :**

**BEAUCOUP DE BLA-BLA
ET PAS DE MOYENS**

7 00 0 - 0001 - 0810 M



JOSPIN LÈVE LE PIED

Quelques jours avant le lancement de son programme, Jospin a émis la possibilité de brider les moteurs de voitures à 140 km/h. Effectivement, au-delà de 130 km/h, les émissions d'un moteur sont deux fois plus importantes qu'à 90 km/h, sans parler de la sécurité routière. Mais, cette mesure a elle aussi été renvoyée aux calendes grecques

car elle déplaisait aux constructeurs automobiles. Jospin s'est contenté, sans rire, « d'inciter les constructeurs français à aller d'eux-mêmes vers cette voie ». Pas besoin de les brider : dans cette voie, les Peugeot et Renault ne feront pas spontanément d'excès de vitesse.

Le programme de Jospin affirme vouloir donner la

priorité au train et aux transports collectifs... mais sans prendre le moindre engagement concret et précis. Et, coïncidence malencontreuse, trois jours plus tard, la SNCF annonçait une augmentation de ses tarifs grandes lignes... Ne serait-ce pas un épisode de la série, « A nous de vous faire préférer le train ».

C. B.

SI TU VAS À LAGARDÈRE...

Jean-Luc Lagardère, PDG du trust Matra-Hachette, Louis Gallois, PDG de la SNCF, l'ambassadeur des États-Unis en France... voilà parmi d'autres les invités qui se côtoyaient, jeudi 20 janvier, à l'hôtel de Roquelaure, boulevard Saint-Germain à Paris.

Organisateurs de cette soirée appelée « conviviale » : Jean-Claude... Gayssot, ministre des Transports et membre de la direction du PCF. Et tout aussi à l'aise en si bonne compagnie, Robert Hue.

Il s'agissait, paraît-il, de « fêter l'an 2000 avec tous

les amis présents dans la richesse de leur diversité ».

La « richesse » de Lagardère, elle s'est constituée sur le dos des travailleurs. Quant à la diversité plurielle de ce beau monde, on la leur laisse... « Dis-moi qui tu fréquentes » dit le dicton.

**Réunions
publiques
avec
ARLETTE
LAGUILLER**

Marseille
avec Patrick
GRENIER
(ouvrier électricien
à la SNCF)

Jeudi 10 février
à 18h30
Château des fleurs
16, boulevard
Michelet
Métro: Rond-Point
du Prado

Le Mans
avec Yves CHEERE
(ouvrier dans l'auto-
mobile, conseiller
régional
des Pays-de-Loire)

Vendredi 11 février
à 20h30
Salle des concerts
de la médiathèque
Rue du Port (à côté
de la médiathèque)

- Leur société**
4 - L'État finance les trusts de l'armement
- Les salaires des PDG... et la richesse secrète des actionnaires
5 - Jospin: baisses d'impôts et promesses électorales
- Effet de serre: aux patrons le droit de polluer, aux salariés celui de payer
- Les expulsés sur le trottoir à Paris
6 - Emplois condamnés chez Moulinex
15 - Embauchez à la Sécurité sociale!
- Grève à l'Hôtel des finances de Créteil
- Allègre et l'argent public
- Tribune**
6 - Avec les militants du PCF sur le terrain de la lutte de classe
- Parlement européen**
7 - Taxe Tobin: la vérité sur un vote
- Explication du vote d'Arlette Laguiller
- Vote commun PS, PC, Verts et... Pasqua (éditorial des bulletins d'entreprises)
- Dans le monde**
8/9 - Espagne: après la rupture de la trêve de l'ETA
- Allemagne: la corruption et l'affaire Kohl
- Équateur: la valse des dictateurs
- Enseignement**
10 - Plan anti-violence d'Allègre: le blabla
- Charte de l'enseignement professionnel intégré, une menace
- Libéralisation**
11 - Ouverture du marché de l'électricité
- Dans les hôpitaux**
12 - Personnel en colère
- Hôpital Saint-Anne - Paris
- Lariboisière Fernand-Widal - Paris
- Dans les entreprises**
13 - La Poste: la direction s'attaque au personnel
- Montpellier: les facteurs en grève
- Villeurbanne - Lyon: grève
14 - Alstom - Belfort: licenciements et profits en hausse
- Samedith - Marseille: huit semaines de grève des chauffagistes
- Chaffoteaux - Saint-Brieuc: arnaque aux 35 heures
- Marée noire**
16 - Desmarest devant les Conseils régionaux



LUTTE OUVRIÈRE
Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE
Internet : <http://home.worldnet.fr/lo-uci> e-mail : lo-uci@worldnet.fr

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél 01 44 83 08 93 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulowicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 12 800 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE (1 an soit 10 n°)
	1 an	6 mois	
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL et VILLE :

COMPLÉMENT D'ADRESSE :

Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de :

Règlement :
- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

**L'éditorial
d'Arlette
LAGUILLER**

À Moulinex comme partout, **FAIRE PAYER LA CASSE AUX GROS ACTIONNAIRES ET PAS AUX TRAVAILLEURS!**

Contredisant les déclarations faussement optimistes du gouvernement sur l'embellie que connaîtrait l'emploi, Moulinex vient d'annoncer une nouvelle charrette de licenciements. Et pas des moindres puisque, dans des délais brefs, 1 500 à 2 000 travailleuses et travailleurs seront privés de leur emploi. Cette décision vient s'ajouter à la trop longue liste des entreprises qui « dégraissent », pour reprendre l'élégante formule utilisée dans les milieux patronaux et économiques. Et malheureusement, on peut dire que cette liste est loin d'être close.

Les restructurations à Moulinex sont à la Une des journaux, comme l'étaient hier celles annoncées à Michelin, avant hier celles effectuées par Renault, entre autres à Vilvorde. On en parle, parce que ces entreprises sont connues. La célébrité de Moulinex tient d'ailleurs autant à la marque qu'aux trop nombreux plans de restructuration qu'elle a décidés ces dernières années et qui se sont traduits par plusieurs centaines de suppressions d'emplois. Mais on nous informe moins sur ce qui se passe ailleurs.

Et pourtant, c'est quotidiennement que des suppressions d'emplois sont annoncées dans des entreprises petites, moyennes ou grandes, sans qu'en dehors des personnes concernées, cela se sache. Car, partout, la politique du patronat est la même; supprimer des emplois, augmenter l'intensité du travail, voire délocaliser d'un pays à l'autre, d'une région à l'autre, pour augmenter ses marges, c'est-à-dire ses profits.

Les dirigeants de Moulinex, qui prétendent que leur entreprise fait aujourd'hui des pertes, annonçaient des bénéfices il y a deux ans. Ils ont, comme bien des patrons, reçu des milliards de francs de subventions de l'Etat, des organismes régionaux ou locaux. Et, en particulier, à chaque fois qu'ils ont annoncé des plans dits « sociaux ». Ces dizaines de milliards, destinés prétendument à préserver l'emploi – et le gouvernement en promet d'autres, par la bouche de Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie – que sont-ils devenus? Volatilisés, annihilés? Pas le

moins du monde. Ils sont bien passés quelque part, et il n'y a pas besoin d'une longue enquête pour savoir où. Ils ont été transférés sur les comptes en banque de quelques gros actionnaires qui, eux, ne se retrouveront pas sur la paille, à la différence des salariés de Moulinex que l'on va remercier d'une drôle de façon, en les privant de leur emploi. Pourquoi ne prendrait-on pas sur les richesses que ces actionnaires ont accumulées grâce au travail des travailleurs de Moulinex, comme de bien d'autres, pour combler le « trou » de l'entreprise? En admettant que ce trou existe et ne soit pas tout simplement une fiction comptable pour justifier les mesures de compression de personnel? Pourquoi serait-ce, comme à chaque fois, les travailleurs qui paieraient la casse?

Dans la logique des capitalistes, des gros actionnaires, des hommes de la Bourse, une entreprise n'est pas viable lorsqu'elle ne rapporte pas 10 à 15% de leurs investissements. Peu importe à ces gens-là le sort des femmes et des hommes qui auront à subir les conséquences néfastes de leurs choix, de leurs manipulations financières. Peu leur importe que cela se traduise par la misère dans les familles populaires, par la mort lente de toute une ville, voire de toute une région.

Mais cette logique est non seulement criminelle, elle est absurde. L'exemple de Moulinex en est une illustration particulièrement frappante puisque l'entreprise produit des ustensiles électroménagers, et qu'elle a les moyens techniques de satisfaire aux besoins immédiats de la population. Est-ce que, partout, ses besoins sont satisfaits? Est-ce que la demande est saturée? Pas du tout. Sauf que ce qui motive les capitalistes, ce n'est pas de satisfaire des besoins, mais de faire du fric. Ce qu'il leur faut, ce n'est pas simplement qu'il y ait une demande, mais que cette demande soit solvable. Or, c'est vrai, la demande solvable diminue, en France d'abord, où la misère persiste et grandit, touchant une importante fraction de la population. Mais aussi ailleurs. On nous dit qu'une des raisons des difficultés de Moulinex serait le rétrécissement du marché des pays de

l'Est, entre autres celui de la Russie, suite à la crise du rouble. Les capitalistes se moquent de savoir si ce qu'ils fabriquent est nécessaire, utile ou pas. Leur unique souci est de fabriquer toujours plus de profits, et pour cela, s'il le faut, ils fabriquent des chômeurs.

Eh bien, les travailleurs doivent, s'ils veulent préserver leurs conditions d'existence, briser la logique des profiteurs. Et tout d'abord exiger, eux et leurs représentants, de pouvoir prendre connaissance de la comptabilité des gros patrons, de pouvoir connaître non seulement les salaires de membres de leur direction, mais tous leurs revenus, connaître les actionnaires, leur fortune, les transactions qui s'opèrent dans le secret. Cette investigation montrerait que là où l'on nous parle de perte, il n'y a bien souvent qu'un mensonge. Et, en tout cas, ça n'est pas une perte pour tout le monde.

Et puis il faut oser prendre l'argent là où il est, c'est-à-dire aux actionnaires, au lieu de faire payer ceux qui n'avaient jusqu'alors que leur maigre salaire pour vivre.

Le gouvernement, par la voix de Christian Pierret, « exige » que Moulinex ne procède à aucun licenciement sec. Mais il n'assortit pas son « exigence » d'une contrainte quelconque. Au contraire, il promet de nouvelles subventions. Il n'exige pas que tous ceux qui ont profité du travail des salariés qu'on va mettre à la porte restituent l'argent perçu; il n'exige même pas que l'argent des subventions versées par l'Etat soit lui aussi restitué.

Force est donc de constater que les discours « énergiques » des ministres et autres secrétaires d'Etat ne sont que du cinéma.

Les futurs sans-emploi de Moulinex, comme les millions d'autres dans ce cas, ne vivent pas un mauvais film; ils subissent une dure réalité à laquelle il est vital et urgent de mettre un terme.

Et c'est possible, si les luttes des travailleurs, qui se multiplient ces temps-ci, convergent en une lutte de l'ensemble de la classe ouvrière, et changent le rapport de forces entre le monde des travailleurs et celui des exploités.

L'ÉTAT FINANCE LES TRUSTS DE L'ARMEMENT

Dans son dernier rapport, la Cour des comptes lève un coin du voile sur les cadeaux que l'Etat fait aux industriels de l'armement.

A vrai dire, ces « révélations » n'étonnent guère. Chaque fois qu'un programme d'armement est décidé, l'Etat prend en charge des frais d'études, de développement et d'essais. Ainsi, sur les 84 programmes actuellement en cours, la dépense globale, qui s'étale sur plusieurs années, est estimée à 707 milliards de francs. Pas loin de deux fois le budget annuel de l'Education nationale ! Par la suite, l'Etat est censé récupérer une partie de l'argent qu'il a mis dans la corbeille, lorsque des contrats de vente d'armes sont signés à l'étranger.

Rien que le fait même que l'Etat fasse la mise de fonds initiale constitue un sacré cadeau aux patrons, une espèce d'assu-

rance tous risques pour les trusts. Quand leurs engins de mort ne trouvent pas preneurs sous d'autres latitudes, ou que survient un aléa quelconque, c'est l'Etat, disons plutôt les contribuables, qui en supportent les conséquences financières. C'est ce qui s'est passé pour un programme de Drones, des petits avions d'observation sans pilote, interrompu après que l'Etat a déboursé 600 millions de francs pour les recherches. Ou encore pour un programme de missiles antipistes où 2 milliards de francs se sont évaporés à peu de choses près de la même manière. A l'origine il devait être produit conjointement avec l'Allemagne, celle-ci a déclaré forfait, et au bout du compte 100 missiles ont été produits au lieu des 1500 prévus. Les industriels de l'armement n'aiment pas le risque, alors l'Etat s'en occupe.

Mais les choses vont encore



Serge Dassault et Jospin au salon aéronautique du Bourget :
«...et c'est le contribuable qui paye ! Elle est bien bonne !»

plus loin ! Même lorsque des contrats sont signés, l'Etat « oublie » purement et simplement de récupérer les sommes qui, selon les conventions, devraient lui être restituées. Dassault a ainsi pu faire financer son Mirage 2000-5 destiné à l'exportation. L'Etat ne lui a pas réclamé les redevances prévues lors des ventes, qui se seraient montées à 500 millions de francs pour les 72 avions destinés à Taiwan et au Qatar. Et le rapport cite un programme de missiles, Mica, où le même scénario semble en passe de se

reproduire. L'Etat abandonnerait à l'avionneur 250 millions.

Et ces sommes s'ajoutent à bien d'autres. Rien que dans le domaine de l'armement, il y a aussi le coût des matériels achetés à ces mêmes industriels par l'armée française, qui sont eux aussi une forme de subvention déguisée. Et puis, plus largement, il y a tout ce que les trusts reçoivent en aides directes sous divers prétextes.

La dénonciation par la Cour des comptes de tels agissements ne suffira certainement pas à les empêcher. Elle le dit elle-même,

ses rapports restent la plupart du temps sans effets. Il faudrait, pour éviter de tels détournements de l'argent public, que la population et les travailleurs s'en mêlent. Car ce sont ainsi des sommes considérables qui sont dérobées au budget de l'Etat et atterrissent dans la poche des Dassault, Matra et autres.

Autant de centaines de milliards qui manquent cruellement pour financer les hôpitaux, les écoles, et tous les services utiles à la population.

Daniel MESCLA

Salaires des PDG

C'EST LA FORTUNE DES ACTIONNAIRES QU'IL FAUT METTRE À NU !

Seillières, le dirigeant du Medef, flanqué de Pineau-Valencienne, autre PDG qui eut son heure de gloire quand la justice belge lança un mandat d'arrêt international à son encontre pour malversation occulte, a convoqué la presse pour lui faire part d'une nouvelle inédite : ils encouragent les PDG à rendre publics leurs revenus.

L'audace de nos deux spécialistes, le baron et son compère, n'est quand même pas allée bien loin, puisqu'ils ont simplement recommandé aux grandes entreprises cotées en Bourse de diffuser à leurs actionnaires, à l'occasion du

bilan de l'année 2000, le montant des revenus professionnels de leurs dirigeants. Quant à la réalité de ces annonces, c'est une autre histoire. Les tribulations accompagnant le départ de l'ex-PDG d'Elf, Jaffré, ont montré qu'entre le salaire déclaré, même élevé, et les revenus réels, il pouvait y avoir des différences phénoménales.

L'aspect farce de ce pseudo-scoop est d'ailleurs tout de suite apparu. Certains PDG ont immédiatement manifesté leurs réticences ou leur refus, tel le patron de PSA, Folz, qui a fait savoir qu'il ne ferait rien tant que la loi ne l'y obligerait pas. Les salariés de Peugeot-Citroën ont pu prendre acte de la nouveauté, dorénavant leur PDG s'enga-

ge à respecter une loi (future) ! Mais c'est Seillières et Pineau-Valencienne qui ont eux-mêmes montré les limites de leur annonce quand ils ont obstinément refusé de révéler leur propre salaire lorsque les journalistes leur ont posé la question.

Avoué ou pas, le montant des salaires des PDG n'a qu'un rapport lointain avec la transparence. D'ailleurs certains journalistes et experts économiques ont, lors des débats, crûment défendu la « transparence » sur les revenus des PDG afin, disaient-ils, de mieux garder le « secret nécessaire » au fonctionnement des sociétés industrielles, commerciales et financières.

Mais c'est justement sur

cette partie secrète et cachée qu'il faudrait aussi faire la lumière. Car les PDG ne sont que les serviteurs, très haut de gamme, de gros actionnaires qui possèdent les sociétés qu'ils dirigent. C'est Folz qui est à la tête de PSA, mais c'est la famille Peugeot qui au premier titre encaisse le plus. Le royal salaire des PDG n'est attribué que pour faire grossir au plus vite et par tous les moyens la fortune des principaux actionnaires. Sans état d'âme, ils licencient par milliers les travailleurs, transformant sans scrupules des régions entières en déserts.

La vraie transparence, la seule vraiment nécessaire à toute la société, serait de révéler l'identité et la véritable richesse de ces quelques mil-

liers de richissimes actionnaires qui possèdent les usines, les commerces et les banques du pays, le montant des dividendes qui leur sont distribués, l'accroissement réel de leur richesse. Que font-ils de leur argent, où le placent-ils ? Qu'achètent-ils avec ?, ou qui achètent-ils grâce à lui et à quel prix ? Cela serait faire œuvre de salubrité publique car on s'apercevrait alors que des centaines de milliards de francs sont aujourd'hui immédiatement disponibles. D'ailleurs, il n'y a qu'à constater comment des grands groupes peuvent sortir du jour au lendemain des centaines de milliards pour racheter dans l'heure qui suit un autre trust.

Paul SOREL

Jospin parle de baisses d'impôts :

DES PROMESSES ÉLECTORALES

Jospin a voulu faire fort en annonçant 120 milliards de baisses d'impôts. C'est le chiffre prévisionnel qu'il a transmis à la Commission européenne pour les trois années à venir, comme les Etats de l'Union européenne sont tenus de le faire, en vertu du pacte de stabilité.

Mais, au-delà de l'effet d'annonce sur lequel joue le Premier ministre, le détail des mesures envisagées montre que les baisses ne seront pas si importantes que cela et que la majorité de la population n'en tirera guère de bénéfice.

La baisse est en effet cumulée sur trois ans, de 2001 à 2003, soit 40 milliards par an. Et il ne s'agit pas d'une baisse des impôts, mais des «prélèvements obligatoires», qui regroupent à la fois les prélèvements de l'Etat, de la Sécurité sociale et des collectivités locales. Ils seraient ramenés de 45,3 % du PIB (produit intérieur brut) national en 1999 à 43,7% en 2003.

Les dépenses de l'Etat, selon ces prévisions, ne progresseraient que de 1% en trois ans (ce qui signifie moins de service public) et celles de l'assurance maladie de 4,5%. Il y a déjà une filouterie à addi-

tionner et pondérer des dépenses aussi différentes que celles de la Sécurité sociale et celles du ministère de la Défense, ou les aides au patronat issues de toutes sortes de budgets. Car il y a les dépenses utiles à la population et les dépenses dans l'intérêt exclusif des trusts : augmentation et réduction y prennent des significations complètement antagoniques.

Or si l'on regarde, par exemple, les prétendues baisses d'impôts des derniers budgets 1999 et 2000 (50 milliards au total), on voit que la plus grosse part s'est faite au profit des patrons : 10,4 milliards de bais-

se de taxe professionnelle, 12,4 de réduction de l'impôt sur les sociétés. Quant à la baisse de la TVA sur les travaux d'entretien du logement, c'est un cadeau de l'Etat aux entrepreneurs du bâtiment, cadeau qui ne changera pas grand-chose pour les petits propriétaires et locataires.

Par cette prétendue baisse des impôts, Jospin affirme vouloir revenir au niveau de ce qu'ils étaient en 1995. C'est l'aveu que depuis lors les impôts ont énormément augmenté.

Encore faudrait-il que ces annonces de baisse des impôts n'aient pas le même sort que celles faites en leur temps par

Balladur et Juppé. Car eux aussi, avant les élections de 1995 et de 1997, avaient annoncé des réductions de 20 et 25 milliards d'impôts. Ce qui ne les avait pas empêchés de perdre ces élections... et de ne plus avoir à rendre de comptes sur ces beaux projets.

Les 120 milliards de Jospin ont eux aussi ce caractère d'annonce à but électoraliste. Les impôts diminueront-ils vraiment, et surtout pour qui? Cela reste du domaine des promesses électorales qui, c'est connu, n'engagent que ceux qui veulent bien y croire.

Vincent GELAS

Plan Jospin contre l'effet de serre :

AUX PATRONS LE DROIT DE POLLUER, AUX SALARIÉS LE DROIT DE PAYER...

Lionel Jospin a choisi d'annoncer en personne le « programme français de lutte contre le changement climatique » destiné à lutter contre l'effet de serre, afin de donner à l'événement une solennité et une importance que ne justifie guère le contenu de ce « plan ».

Constatons que si Jospin fait semblant de se préoccuper du réchauffement de la planète, il est soucieux de ne pas se mettre en froid avec les patrons de l'industrie. Car ce n'est pas ce plan qui les empêchera de continuer à polluer en toute quiétude. Côté consommateurs, automobilistes, en échange, les prélèvements, les «écotaxes» vont augmenter : de ce point de vu là, pas besoin d'être météorologue pour constater que le sens du vent ne change pas.

« Notre compétitivité doit être sauvegardée, en même temps que notre engagement dans le maintien des grands équilibres écologiques » a affirmé Jospin pour garantir, aux patrons qu'il était hors de question de toucher à leur profit. Il est bien question d'une taxe sur l'énergie où tout rejet de carbo-

ne dans l'atmosphère serait taxé à partir de 2001. De 150 F à 200 F la tonne au début, cette taxe pourrait atteindre 500 F la tonne en 2010. Mais le gouvernement s'est empressé de déclarer que les dégrèvements de charges sociales annuleront globalement le poids de cette taxe. Les grosses entreprises de certains secteurs, comme la sidérurgie, la chimie, la papeterie et le verre, qui consomment énormément d'énergie et rejettent beaucoup de gaz polluants, s'inquiètent ou font semblant. Comme elles emploient relativement peu de personnel, elles craignent que les dégrèvements de charges soient insuffisants pour compenser les pénalités. Qu'à cela ne tienne! Sans doute pour détendre l'atmosphère, le plan Jospin prévoit qu'elles pourront « bénéficier d'une atténuation du montant de la taxe ».

Plus fort encore, le plan prévoit de mettre en application les fameux permis de polluer. Le principe est simple : les entreprises grosses pollueuses auraient droit à un certain volume d'émissions de gaz. Mais elles pourraient dépasser ce seuil sans être taxées ou sanctionnées en achetant un « permis d'émission » à des entreprises restant sous le niveau de pollution auto-

risée. Des négociations sont donc en cours pour permettre un marché et un règlement international de ces permis de polluer. Pourquoi pas une cotation en Bourse? Autant dire que l'irresponsabilité et la pollution ont de beaux jours devant elles.

En fait, derrière les mots et les déclarations, il n'y a aucune volonté de s'en prendre au droit des capitalistes de polluer à leur guise notre environnement. Pourtant, l'industrie représente la première cause de ce type de pollution, avant même celle des transports. Mais, pour Jospin, les profits industriels sont intouchables et les entreprises un sanctuaire inviolable.

On ne peut pas en dire autant du porte-monnaie des salariés et consommateurs. La taxe sur l'énergie s'appliquera au gaz, à l'électricité, au fioul domestique, donc pour le chauffage, et, bien sûr, aux carburants des stations-service. Le gazole augmentera de 7 centimes par an pendant sept ans. Le super devrait, lui, augmenter de 3,5 centimes par an pendant 10 ans, suite aux effets de cette taxe. En bref, avec ce programme, les travailleurs non seulement seront toujours pollués mais ils seront encore plus rançonnés. Jusqu'au jour où cette politique finira par provoquer un changement de climat... social!

Christian BERNAC

UN TOIT, C'EST UN DROIT!



Au 108 rue de Belleville, à Paris, depuis mercredi 19 janvier, 12 familles avec 28 enfants ont été expulsées de leur logement par la police et sont installées sur le trottoir, sur des palettes et sous des bâches, avec des chauffages de fortune. Avec le froid qui sévit actuellement, particulièrement la nuit, cette situation constitue un véritable scandale de plus dans la capitale. L'Etat n'expulsant pas en hiver, les CRS ne sont intervenus que pour des raisons... sanitaires, mais sans les reloger bien sûr.

Leur immeuble appartient au CDR, société financière, filiale de l'Etat, en charge de la gestion du « trou » du Crédit Lyonnais. Il a été laissé à l'abandon jusqu'à devenir insalubre et dangereux, au point d'entraîner l'évacuation de ses occupants. Résultat : aujourd'hui, vide, il pourra être vendu à bon prix...

Les familles ont déposé des demandes de logements sociaux à Paris, parfois depuis dix ou

vingt ans. Elles attendent toujours et pourtant, la grande majorité des occupants a un emploi... mais aussi la peau noire.

Lundi 24 janvier, les familles expulsées sont allées manifester devant l'Hôtel de Ville de Paris pour réclamer de Tibéri et du préfet un relogement correct et définitif, dans des délais raisonnables. Elles ne veulent plus galérer dans des hôtels à 300 ou 500F la nuit, par famille, sans même une cuisine. Dans cette manifestation, elles étaient soutenues par diverses associations, dont Droit au Logement, et des organisations politiques, dont Lutte Ouvrière. Des habitants du quartier de Belleville-Pyrénées étaient là eux aussi, scandalisés par ces mises à la rue. Tous les jours des habitants du quartier viennent d'ailleurs voir les familles expulsées afin de leur apporter aide, nourriture chaude et soutiens dans leur combat pour obtenir un logement décent.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

AVEC LES MILITANTS DU PCF SUR LE TERRAIN DE LA LUTTE DE CLASSE

A quelques semaines de l'ouverture du XXX^e congrès du PCF, Robert Hue entretient volontairement le flou sur ses intentions. Ce congrès sera-t-il celui de la « fondation » d'une « nouvelle identité communiste » ? La question ne semble pas encore devoir être publiquement tranchée. Pas seulement parce que Robert Hue doit ménager quelques « sensibilités » au sein de son parti. Mais aussi parce qu'il n'a pas forcément besoin de transformer en un événement fondateur ce qui n'est après tout qu'une évolution de longue date.

Quand Hue prend ses distances d'avec la classe ouvrière

Il y a cependant un point sur lequel ses intentions semblent plus nettement affirmées : sa volonté de transformer les liens qui unissent ce parti à la classe ouvrière. Des liens qui font justement encore aujourd'hui du PCF – en dépit de sa gestion loyale des affaires de la bourgeoisie lorsqu'il est au gouvernement – un parti pas tout à fait comme les autres.

Le PCF est la seule organisation – hormis celles d'extrême gauche mais à une échelle différente – dont les militants apparaissent ouvertement comme des militants politiques au sein de la classe ouvrière, dans les entreprises. C'est cette implantation politique qui lui a permis, et lui permet encore, de monnayer sa place au gouvernement et justifie les égards de Jospin en dépit de ses revers électoraux comme on a pu le voir encore récemment au lendemain des élections européennes. Mais cette spécificité a aussi des inconvénients, notamment une plus grande sensibilité aux réactions de la classe ouvrière, susceptibles de l'obliger à faire le grand écart, position qu'il ne peut tenir indéfiniment. Robert Hue a beau prétendre qu'il est possible pour son parti d'avoir un pied dans le gouvernement et un pied dehors, il ne faut pas forcément grand chose pour modifier ce fragile équilibre.

En cherchant à distendre ces liens, comme l'ont fait avant lui bien des partis sociaux-démocrates, la direction du PCF entend se donner les moyens d'apparaître durablement comme un parti de gouvernement, capable de résister à bien des mécontentements, y compris de sa propre base. Un objectif dont Robert Hue ne s'est jamais caché.

Il y a belle lurette en effet que le vocabulaire new look des « luttes citoyennes » a relégué au second plan toutes les références à la lutte de classe, et ce n'est pas qu'une question de vocabulaire. La prise de distance avec la CGT – pour symbolique qu'elle soit – ne date pas du 16 octobre mais bien du congrès précédent qui avait déjà largement

balisé le terrain. Quant aux cellules d'entreprises, force est de constater que leur recul va bien au-delà du recul plus général des forces militantes du PCF (plusieurs tribunes de discussion publiées dans *L'Humanité* disent l'inquiétude de certains militants à ce sujet), alors que le poids des élus en tous genres (maires, conseillers généraux, députés...) n'a jamais cessé de croître et de peser davantage dans la vie du parti.

Les révolutionnaires peuvent s'adresser aux militants PCF

Les militants ouvriers du PCF ont bien des raisons de se sentir abandonnés. De ces militants, combattifs, soucieux de défendre leur classe, nous sommes solidaires. Mais exprimer notre solidarité ne suffit pas. Il leur faut des perspectives. Sur le terrain des luttes, le seul qui soit vraiment décisif et où il est possible malgré nos différences de défendre un certain nombre d'objectifs en commun.

Ces objectifs, notre organisation a commencé à les populariser depuis quelques années au travers du plan d'urgence. Le proposer aux militants du PCF ne répondra pas à toutes les interrogations qu'ils peuvent avoir sur l'avenir de leur parti. Mais, puisque nous ne sommes pas forcément en mesure de jeter dès aujourd'hui les bases d'un nouveau parti communiste, nous pouvons au moins commencer par leur exprimer notre solidarité non pas de manière platonique, mais en leur proposant de lutter au coude à coude au travers d'objectifs à défendre ensemble dans les entreprises, dans les grèves et dans la rue.

Que des cheminots commencent à faire grève comme au printemps dernier sur les 35 heures et la réponse de Robert Hue ne se fait pas attendre : « si j'étais cheminot, je ne serais pas gréviste ». A quoi lui ont répondu bien des militants notamment lors de la dernière fête de *L'Humanité* : « si j'étais cheminot, je serais en grève ». Ce que devaient penser même ceux des militants qui nourrissent des illusions sur leur direction. C'est pour cela qu'il faut nous adresser à tous les militants du PCF. A chacun d'entre eux là où des militants révolutionnaires les rencontrent. A leur parti tout entier au nom des organisations et du mouvement communistes révolutionnaires.

Lutte Ouvrière est certes loin d'avoir le même poids militant que le PCF à l'échelle du pays, mais dans bon nombre de grandes entreprises ce n'est plus tout à fait vrai. C'est encore un peu moins vrai quand elle a l'occasion de s'associer à d'autres courants de l'extrême gauche, comme la LCR. Aujourd'hui s'adresser ensemble au PCF et à ses militants est justement une de ces occasions.

Raoul GLABER

Le numéro 7 de *Convergences Révolutionnaires* éditée par la Fraction *l'Étincelle* de Lutte Ouvrière et la Tendance *Revolution!* de la Ligue Communiste Révolutionnaire est paru. Au sommaire un dossier « Où va le Parti communiste français à la veille de son 30^e congrès » et sur différents sujets, entre autre sur la deuxième loi Aubry, l'extrême droite et l'Organisation Mondiale du capitalisme contesté à Seattle.

Pour se procurer ce numéro (10 F) ou s'abonner (6 numéros 60 F, abonnement de soutien 100 F) écrire à *Lutte Ouvrière*, Fraction *l'Étincelle*.

Moulinex : 1500 à 2000 emplois condamnés

TOUT POUR LES ACTIONNAIRES!

Le PDG de Moulinex, Pierre Blayau, vient d'annoncer un nouveau plan de restructuration. Il n'a pas démenti le chiffre qui circule parmi les travailleurs du groupe : 1 500 à 2 000 emplois devraient être supprimés sur une période de dix-huit mois. C'est le cinquième plan depuis le début des années quatre-vingt-dix. Le plus spectaculaire avait déjà supprimé 2 600 emplois en 1996 et entraîné la fermeture des usines de Mamers et Argentan.

La direction entend cette fois céder la production des fours à micro-ondes, actuellement fabriqués par les 1 100 travailleurs de Cormelles-Le Royal près de Caen. Elle serait reprise par Whirlpool, déjà présentée comme l'entreprise qui pourrait finir par reprendre Moulinex dans le futur.

D'autre part, les aspirateurs, actuellement fabriqués par trois cents ouvriers de l'usine de Falaise, seraient transférés en Pologne et l'usine de Falaise, fermée. Les moteurs construits à Carpiquet et Saint-Lô seraient repris par la société Johnson et la fabrication des fers à repasser, réalisée actuellement par 200 ouvriers dans un secteur de l'usine d'Alençon, serait expédiée vers le Mexique.

La direction prétend qu'elle perd de l'argent sur la fabrication des fours à micro-ondes et les aspirateurs. Elle invoque la crise en Russie, pays sur lequel la direction avait misé, qui aurait entraîné un endettement de 2,8 milliards de francs. Mais pourquoi – si c'est vrai – ce serait aux travailleurs d'en faire les frais en perdant leur emploi pour que leur patron puisse conserver la faveur de ses actionnaires, en maintenant leurs profits ?

Cela fait au moins quinze ans que les directions successives de Moulinex procèdent de la sorte. Elles ont multiplié les plans de ce genre. En 1985, Mantelet, le fondateur de Moulinex, s'était trompé dans ses prévisions sur l'engouement du micro-ondes. Il avait présenté la note à ses employés : 1 200 emplois supprimés. A la fin des années quatre-vingt, la nouvelle direction se lançait dans une politique de rachats. Au même moment, elle espérait que l'Europe de l'Est allait devenir un Eldorado capitaliste. Sa tentative de reprise partielle de l'entreprise par

ses salariés, solution adoptée parce que Mantelet n'avait pas de successeur familial, avait fait long feu. En 1994 arrivait dans le capital Euris, le groupe financier de Jean-Charles Nouari, ancien conseiller socialiste de Bérégovoy devenu homme d'affaires. Son arrivée entraîna un nouveau plan social qui supprimait 1 500 emplois et fermait deux usines, en Pologne et en Angleterre, et la vente de deux autres (notamment Domfront dans l'Orne).

Le PDG actuel, arrivé en 1996, a été formé chez Pinault-Printemps-Redoute, où on a l'habitude de racheter les entreprises à la hussarde et de jeter à la casse les secteurs insuffisamment profitables.

Le résultat ne s'est pas fait attendre. A peine arrivé, Blayau annonçait une perte présentée comme « historique » et supprimait 2 600 emplois. Pour que le choc soit amorti à l'époque, il avait reçu des aides financières de l'Etat. Il se défend aujourd'hui en disant que la plupart des travailleurs auraient été recasés. Il n'empêche : cela s'est fait avec l'argent de l'Etat, pas celui de ses actionnaires et les 2 221 emplois ont bien disparu définitivement. C'est une opération du même genre qu'il réédite, en revant déjà de nouvelles aides de l'Etat pour que ses actionnaires gardent le moral tandis que s'allongent les queues à l'ANPE.

Car, malgré cette direction que la presse nous présente comme assez chaotique, il reste que cette entreprise a continué d'attirer des actionnaires parmi lesquels il y a un de ses anciens dirigeants (Torrelli), un fonds de pension britannique (Philipps & Drews) et même George Soros, des gens réputés pour rechercher un enrichissement rapide. Si tout ce petit monde s'accroche à Moulinex, c'est bien qu'il doit y trouver son compte et les pertes historiques qu'on annonce à la presse pouraient bien masquer quelques bonnes affaires pour une poignée d'actionnaires.

Pour le savoir vraiment, il faudrait que les travailleurs mettent le nez dans les comptes de la société Moulinex pour connaître ce que les dirigeants de l'entreprise ont fait des fruits de leurs efforts depuis tout ce temps.

Ils y découvriraient certainement que les pertes annoncées au fil des ans par la direction ne sont pas seulement dues à la mévente mais ont aussi été causées par l'enrichissement des divers actionnaires qui se sont succédés dans le capital de Moulinex. A tous ceux-là, il serait aujourd'hui bien normal d'aller demander des comptes.

Jacques FONTENOY



En mars 1997, des ouvriers de Moulinex à Mamers demandant des comptes à Blayau, le PDG actuel.

Un débat houleux au Parlement européen LA VÉRITÉ SUR UN VOTE

«Le Parlement européen a failli faire la révolution jeudi 20 janvier : il ne lui a manqué que six voix pour se prononcer en faveur de la taxation des mouvements de capitaux spéculatifs, chère à James Tobin, prix Nobel et ancien conseiller économique du président américain Jimmy Carter.»

Même dans l'univers politique conformiste et passablement jospinien du journal *Le Monde*, parler de révolution à ce propos dénote une très forte fantaisie chez le rédacteur.

La réalité est bien plus prosaïque.

Le groupe parlementaire GUE/NGL, dont fait partie le PCF et auquel les députés LO/LCR sont associés, a fait une proposition de résolution avec une tonalité critique à l'égard du système financier, dans le but d'*«inviter la Commission à proposer l'instauration et l'application d'une taxe sur les mouvements de capitaux à court terme (type taxe Tobin) qui ont des effets déstabilisateurs sur les économies et qui sont déconnectés de l'économie réelle»*. Cette «invite» était complétée par un certain nombre de considérations sur l'utilité d'autres... *«actions pour combattre la circulation de capitaux purement spéculatifs, telles que le contrôle des changes, la suppression des flux financiers en provenance ou à destination des paradis fiscaux... une refonte totale des règles du système financier international»*.

C'était bien sûr un vœu pieux car le Parlement européen n'a ni le pouvoir, ni la volonté politique de décider et d'appliquer même une taxe aussi dérisoire que la taxe

Tobin. Il ne peut qu'*«inviter»* la Commission européenne, nommée, rappelons-le, par les gouvernements, à bien vouloir répondre favorablement à sa supplique.

Mais le Parlement n'a même pas eu à se prononcer sur cette proposition de la GUE/NGL : la présidence du groupe a recherché un compromis élaboré en commun avec le groupe socialiste, les Verts, mais aussi des députés de droite, dont des amis de Pasqua. Ladite résolution de compromis, pour reprendre sa propre expression, *«prend note du processus de réformes du système financier international engagé dans le cadre du FMI, du Comité de Bâle et d'autres enceintes telles que le G7»* et *«met l'accent sur l'importance cruciale que revêt la nécessité de formuler un cadre réglementaire et prudentiel capable d'assurer le fonctionnement de marchés financiers globalisés, débarrassés de leurs excès»*. Pour ce faire, la résolution de compromis *«souhaite que, dans ce contexte, la Commission établisse dans les six mois un rapport quant à l'intérêt et la faisabilité d'un texte sur les mouvements de capitaux spéculatifs internationaux – en examinant notamment sous quelles conditions concrètes l'introduction d'une telle taxe pourrait être envisagée»*.

Il n'est pas étonnant qu'avec un texte de ce genre la résolution de compromis, présentée par le socialiste Harlem Désir, ait obtenu, en plus des votes socialistes et Verts, ceux de 27 députés de droite, parmi lesquels ceux d'une partie du groupe Union pour l'Europe des nations, dont fait partie Pasqua, (avec le vote de Pasqua lui-même), ainsi que ceux de Bayrou et Lamassoure. Voilà donc

les acteurs de cette «révolution» qui a «failli» avoir lieu devant les yeux médusés du journaliste du *Monde*. Malgré sa modération et la caution d'une partie de la droite, la supplique adressée à la Commission n'a de toute façon même pas été entendue car le représentant de la Commission au Parlement a vertement rappelé, dans les débats, que même la Commission n'est pas habilitée à décider de ce genre de taxe car *«c'est contraire au Traité de Rome qui garantit la libre circulation des capitaux»*.

Eh bien oui, les députées de Lutte Ouvrière n'ont pas à apporter leurs votes à cette pantalonnade et elles ont voté contre, Krivine de son côté s'abstenant.

La presse influencée par les socialistes et par le PCF a fait mine d'être surprise que nos représentants n'aient pas sacrifié au grand esprit du consensus qui règne au Parlement européen. En réalité, elle aurait pu l'être en d'autres occasions pendant les six mois écoulés depuis notre élection, qui l'ont sans doute moins intéressée. Et elle en aura surtout bien d'autres dans l'avenir.

Nos députées n'ont pas été élues pour cautionner le système capitaliste mais pour représenter la voix des travailleurs dans cette enceinte. Et nous n'avons pas l'habitude de défendre une politique parmi les travailleurs et dans la population, et de voter l'inverse dans les institutions où nous sommes élus.

Il faut cependant noter que, sur les 42 députés de la GUE, il n'y en avait que 28 pour voter. Même si on décompte les 5 députés LO/LCR, cela en fait quand même 9 qui manquaient à l'appel de ce vote si «révolutionnaire». De même, il n'y avait que 40 votants sur 45 chez les Verts et 128 seulement sur 180 dans le groupe socialiste.

Explication de vote d'Arlette Laguiller

Les élus Lutte Ouvrière voteront contre la résolution de compromis sur la taxation des mouvements de capitaux. Cette résolution, sous le prétexte à la fois dérisoire et utopique de «stabiliser» le système financier international et de le «débarrasser» de ses excès, affirme surtout que son objectif est de le préserver. Notre perspective à nous, est que l'humanité soit débarrassée non seulement des excès du système financier mondial, mais du système financier lui-même et de l'organisation capitaliste de l'économie dont il est l'un des éléments essentiels.

Ce n'est pas seulement le capital spéculant à court terme sur les marchés financiers qui

représente un gaspillage immense, matériel, social et humain pour la société, mais le capital tout court. Les licenciements et les suppressions d'emplois en cours, de Michelin à Alstom, dans la quasi-totalité des grandes entreprises pourtant bénéficiaires d'Europe, dans le seul but de faire grimper le cours de leurs actions en Bourse : est-ce de la spéculation ou l'activité normale du capital ?

Si une résolution proposait clairement l'instauration de la taxe Tobin, nous n'aurions pas voté contre afin que notre vote ne soit pas confondu avec ceux des admirateurs béats du système capitaliste qui considèrent toute taxe sur le grand capital comme une injure. Pour notre part, l'objectif politique

que nous proposons aux classes laborieuses est qu'elles imposent de très forts impôts non seulement sur les capitaux spéculatifs mais aussi sur les profits de toutes les grandes entreprises capitalistes, ainsi que sur les fortunes privées de la classe riche, afin que l'argent ainsi concentré entre les mains de l'Etat puisse servir à créer des emplois utiles dans les services publics.

Mais la dérisoire taxe Tobin n'est certainement pas une mesure de justice sociale, elle ne gênerait pas les spéculateurs et au lieu de mettre des obstacles devant le gâchis et les injustices de l'économie capitaliste, elle ne servirait qu'à les dissimuler.

Le 20 janvier 2000

UN VOTE COMMUN PS, PC, VERTS ET... PASQUA

Un projet de taxe, dite taxe Tobin, sur certains mouvements de capitaux trop rapides entre les Bourses du monde, et considérés comme les seuls à être spéculatifs, a beaucoup agité la semaine dernière, au Parlement européen, une coalition de députés, allant du PS à Charles Pasqua en passant par l'UDF, les Verts et le PCF.

Le nom de ce projet de taxe vient de James Tobin, un économiste américain, Prix Nobel d'économie et ancien conseiller des présidents américains Kennedy et Carter. Comme adversaire du capitalisme, on fait mieux et Pasqua ne s'y est pas trompé. Ce Tobin considère, avec d'autres financiers, que ces échanges trop rapides de capitaux perturbent le fonctionnement des marchés boursiers internationaux et qu'il faudrait les ralentir pour le bien des finances mondiales. Pour cela, il propose d'instituer une taxe à taux faible, de un pour mille, sur les achats ou ventes d'actions, d'un pays à un autre, à trop court terme.

Que la Bourse rapporte des profits énormes, que toutes les actions montent sans cesse – 50 % en 1999 en France – parce que les bénéfices des plus grandes sociétés ne font que croître, cela ne le gêne pas ni, bien sûr, les capitalistes qui pensent comme lui. Ceux dont il veut rogner les ailes sont les franc-tireurs, ceux qui perturbent la croissance régulière des bénéfices et la spéculation boursière raisonnable.

C'est en s'inspirant de ce James Tobin qu'au Parlement européen de Strasbourg, les députés socialistes, du PCF, Verts et Charles Pasqua ont concocté une résolution proposant d'étudier si une telle taxe serait utile et possible pour assurer le bon fonctionnement des marchés financiers mondialisés.

Pas d'illusion : il ne s'agit pas de taxer plus lourdement les profits boursiers, cela deviendrait révolutionnaire. Une telle proposition n'a été faite que pour la galerie et Pasqua qui a été dans le coup, et qui est l'un des meilleurs amis du patronat, sait ce qu'il fait.

Les élus de Lutte Ouvrière au Parlement européen n'y sont pas pour assu-

rer un meilleur fonctionnement des marchés boursiers mondialisés. Elles y sont pour être la voix des travailleurs et un grain de sable dans les manœuvres publicitaires de tous ces messieurs et, bien entendu, Arlette Laguiller et les deux autres élus de Lutte Ouvrière ont voté contre cette proposition et Alain Krivine s'est abstenu.

Il se trouve que le projet n'a été repoussé qu'à une faible majorité et de là une grande partie de la presse, dont *l'Humanité*, a accusé Arlette Laguiller d'avoir empêché le projet de passer. Le PCF a même envoyé une circulaire interne à tous ses responsables pour qu'ils reprennent largement cette attaque.

Mais si le vote par le Parlement européen avait été si important pour les travailleurs, pourquoi une partie des députés socialistes, de ceux des Verts, et Robert Hue lui-même, étaient-ils absents ? Robert Hue était à la réception de Gayssot au ministère des Transports, où il a rencontré des gens aussi intéressants que Jean-Luc Lagardère, PDG du trust Matra-Hachette. S'ils avaient été présents, leur fameuse proposition serait passée, avec ou sans la voix d'Arlette Laguiller.

De plus, le Parti Socialiste, le PC et les Verts qui, en France, sont majoritaires au Parlement et dirigent le gouvernement, pourraient, s'ils la trouvent si utile, instituer une telle taxe. Ils ne l'ont ni fait, ni même proposé. Ils ne l'ont proposée que là où c'est le plus inefficace, au Parlement de Strasbourg qui n'a aucun pouvoir exécutif.

En fait cette taxe ne diminuerait en rien les problèmes des travailleurs, elle n'empêcherait pas les concentrations et les fermetures d'entreprises, elle ne diminuerait pas le chômage, elle n'empêcherait pas la loi Aubry de permettre au patronat d'imposer la flexibilité des horaires de travail, comme par exemple le travail du samedi là où il n'existe pas. C'est cela les problèmes des travailleurs, et la taxe Tobin n'est que de la poudre aux yeux.

Editorial des bulletins Lutte Ouvrière du 24 janvier

Espagne

APRÈS LA RUPTURE DE LA TRÊVE DE L'ETA

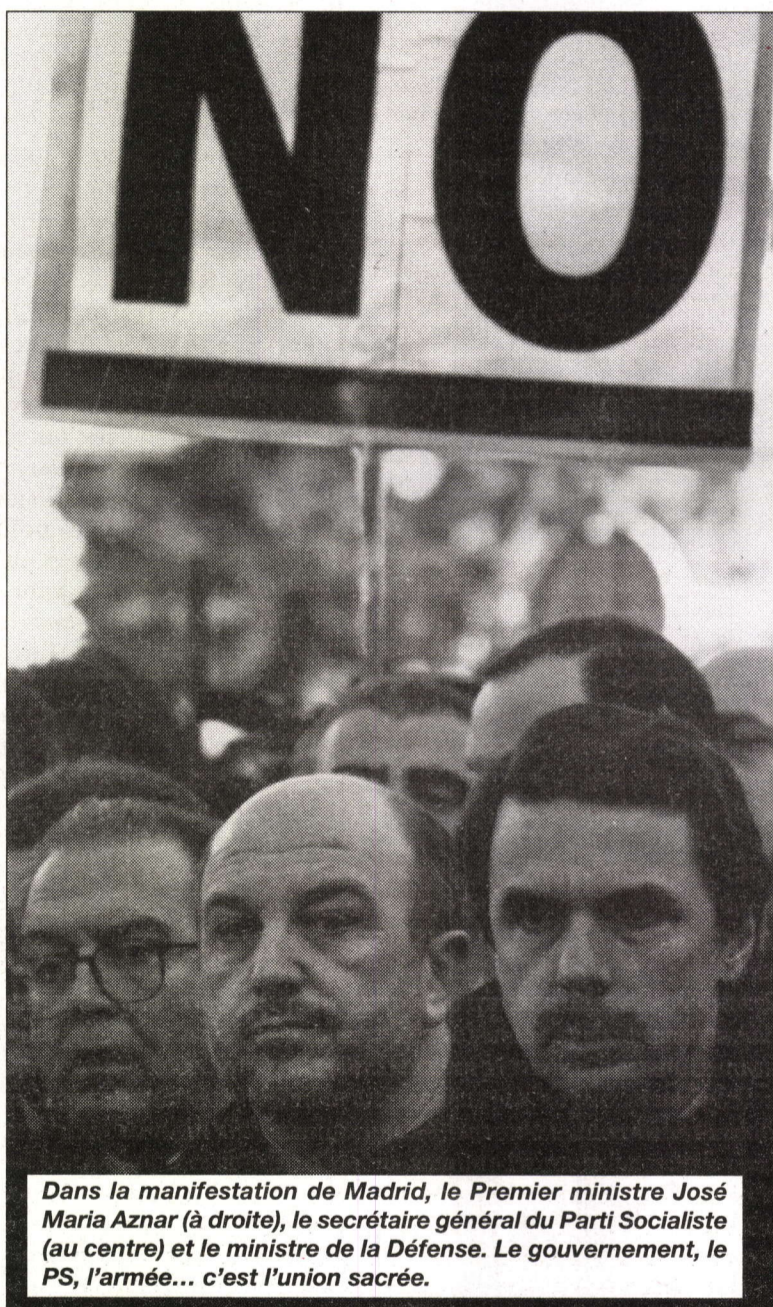
Vendredi 21 janvier, à Madrid, un lieutenant-colonel de l'armée espagnole et une jeune femme trouvaient la mort dans un attentat perpétré par l'organisation indépendantiste basque, l'ETA. Tous les moyens mis en œuvre par le gouvernement d'Aznar depuis que l'ETA avait annoncé la fin de la trêve – arrestations de commandos, saisies d'explosifs, surveillances diverses – n'ont pas réussi à paralyser les terroristes.

L'émotion a été grande dans toute l'Espagne. Dans les heures qui ont suivi l'attentat, les partis nationaux, mais aussi les partis nationalistes modérés du Pays basque (le Parti nationaliste basque (PNV) et Eusko Alkartasuna) ont appelé à des manifestations devant les sièges des institutions, en particulier au Pays basque. Le dimanche 23 janvier à Madrid s'est déroulée une manifestation, de près d'un million de personnes selon la presse, qui rappelait par son ampleur celle d'il y a deux ans contre l'assassinat par l'ETA d'un conseiller du Parti Populaire, Miguel Angel Blanco. Cette fois encore, cette protestation, qui exprimait le rejet du terrorisme, ne pouvait manquer d'être l'occasion d'une sorte d'union sacrée réunissant au coude à coude, en tête de la manifestation, les représentants du Parti Populaire, le parti de droite au pouvoir, ceux du parti socialiste (le PSOE), d'Izquierda Unida (la Gauche Unie, liée au Parti Communiste), ainsi que ceux du patronat avec, à leurs côtés, les trois chefs des gouvernements qui se sont succédé depuis la mort de Franco.

Cependant, il faut remarquer qu'au Pays basque même, les rassemblements, dans lesquels d'ailleurs les représentants d'Herri Batasuna (le bras politique de l'ETA) étaient présents avec leurs propres mots d'ordre, n'étaient pas très importants. Par ailleurs, il est à noter que le lendemain de l'attentat, les Comités pour l'Amnistie ont réuni à Pampelune (Navarre) quelque 10 000 personnes ; autant ou plus que le nombre

des participants aux manifestations anti-ETA qui se sont déroulées dans les autres capitales des provinces basques. Les manifestants de Pampelune réclamaient le transfert au Pays basque des prisonniers basques. Or ce problème, auquel le gouvernement n'a donné aucune solution pendant la trêve décidée

à l'ETA, ils continuent d'appuyer cette sorte de front nationaliste que constitue le pacte de Lizarra, malgré les fortes pressions du gouvernement les incitant à s'allier avec les « démocrates ». Il faut en effet se souvenir que, tandis que dans le Parlement espagnol le PNV a soutenu le gouvernement, au Pays basque il est en compéti-



Dans la manifestation de Madrid, le Premier ministre José María Aznar (à droite), le secrétaire général du Parti Socialiste (au centre) et le ministre de la Défense. Le gouvernement, le PS, l'armée... c'est l'union sacrée.

par l'ETA, continue d'être ressentie comme une inacceptable injustice par une partie importante de la population basque et constitue un terrain sur lequel l'ETA trouve une large audience parmi la population du Pays basque.

La réaction des partis nationalistes basques modérés, le PNV et EA, dont l'ETA dénonce le manque de fermeté sur le problème de la « construction nationale » du Pays basque, les désignant du même coup comme les responsables de la rupture de la trêve, a été très mesurée. Si ces partis ont suspendu de façon floue l'accord existant entre le gouvernement basque et les indépendantistes liés

tion sur le terrain du nationalisme avec la coalition Herri Batasuna, liée à l'ETA, qui a remporté récemment encore des succès sur le terrain électoral.

De toute façon, cet attentat qui sera peut-être suivi d'autres actions terroristes de l'ETA sera largement utilisé à l'approche des élections qui doivent se dérouler en mars. La droite au pouvoir va en profiter pour présenter la fermeté qu'elle préconise comme la seule garantie « de la liberté et de la sécurité des citoyens ». Et il y a fort à parier que les partis de gauche lui laisseront sur ce terrain le champ libre en même temps qu'ils se garderont bien de mettre en avant une poli-

tique visant à défendre au niveau de l'ensemble de l'Espagne les intérêts des travailleurs.

Mais, une fois de plus, on peut mesurer combien la politique menée par les nationalistes radicaux de l'ETA n'a rien à voir avec les intérêts des populations qu'ils prétendent défendre. Car même si, au Pays basque, l'ETA garde ses positions, voire augmente son influence, elle ne s'en servira pas pour mettre en place ne serait-ce qu'au Pays basque un pouvoir plus démocratique et plus juste. Les dirigeants indépendantistes de l'ETA ambitionnent à terme de conquérir le pouvoir politique dans un Pays basque indépendant. Mais ce pouvoir dont ils rêvent ne serait pas au service des classes les plus pauvres de la population basque. Il échapperait au contrôle du peuple basque. Il imposerait aux travailleurs du Pays basque de se soumettre à l'exploitation de la bourgeoisie basque. Il serait dans la lignée des méthodes terroristes que l'ETA utilise indépendamment de la mobilisation de la population et hors de son contrôle. Et c'est bien pourquoi, même si nous pensons que l'Etat espagnol est le premier responsable de la situation au Pays basque pour n'avoir jamais reconnu au peuple basque le droit de choisir ses liens avec l'Etat espagnol, nous dénonçons la politique et les méthodes de l'ETA.

Actuellement, le gouvernement du Parti Populaire, comme les gouvernements qui l'ont précédé, s'obstine à refuser toute issue politique au problème basque. Il mène une politique policière contre l'ETA. Et cet affrontement conduit à un enlèvement sanglant de part et d'autre comme le démontrent d'une part les attentats de l'ETA et de l'autre les crimes du terrorisme d'Etat visible aujourd'hui avec les affaires Lasa et Zabala, des militants basques torturés et assassinés par la garde civile.

Ni l'ETA ni l'Etat capitaliste ne vont favoriser les intérêts des travailleurs qui ont besoin, au Pays basque et dans toute l'Espagne, d'une politique correspondant à leurs intérêts de travailleurs, des intérêts qui, d'une région à l'autre, sont fondamentalement les mêmes.

Équateur

LA DES D

La capitale de l'Equateur, Quito, a été le théâtre d'un soulèvement indien qui a conduit au renversement du régime du président social-démocrate Jamil Mahuad, un soulèvement auquel a bien vite succédé la prise en main des principaux rouages du pouvoir par l'armée.

Des colonels, qui avaient paru, ou fait semblant de fraterniser avec les paysans pour se porter sur le devant de la scène, ont, le jour suivant, cédé la place et remis le pouvoir aux mains des généraux, avec l'appui de politiciens qui, eux aussi, s'étaient propulsés en tête du mouvement. Au terme d'un curieux tour de passe-passe, on a ainsi vu pousser sur le devant de la scène le vice-président du précédent régime, Gustavo Noboa, membre d'une famille riche, qui s'est retrouvé

Allemagne

Le scandale du financement occulte de la CDU, le parti chrétien-démocrate, a pris de l'ampleur outre-Rhin. L'ex-chancelier Kohl a dû démissionner de la présidence d'honneur de la CDU. Son ex-ministre de l'Intérieur, Kanther, a abandonné son mandat de député. Et un administrateur des finances du groupe parlementaire CDU-CSU s'est suicidé. Tout cela a éclaboussé le parti de droite qui a gouverné l'Allemagne de 1949 à 1969 puis de 1982 à 1998.

Ces déballages d'affaires sordides ont mis à jour des sources inavouées de financement qui ont aidé la CDU et Kohl, son principal dirigeant pendant 25 ans, à se maintenir au pouvoir pendant si longtemps.

L'ancien trésorier du parti a avoué avoir encaissé un don illicite du marchand d'armes Schreiber, déjà donateur officiel de la CSU, la branche bavaroise de la droite.

LA VALSE DES DICTATEURS

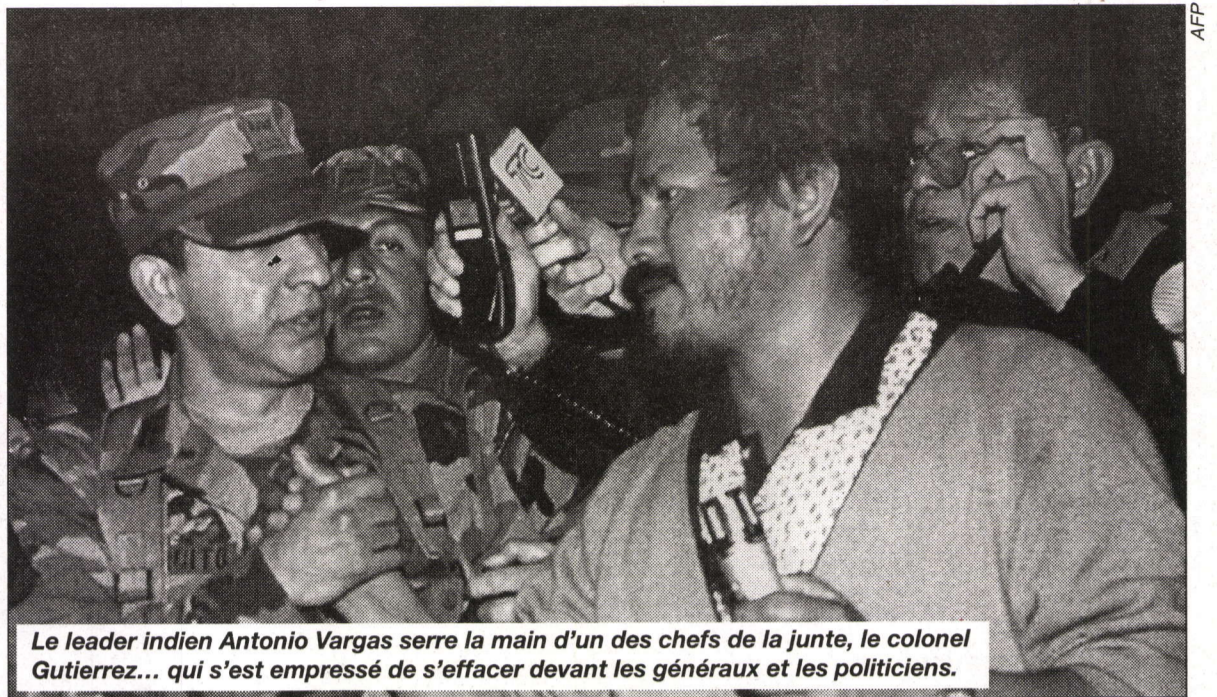
président, par la grâce des généraux, tandis que les paysans pauvres étaient oubliés.

En Equateur, les Indiens représentent selon les estimations de 30 à 43 % d'une population qui compte un peu plus d'une douzaine de millions d'habitants. Ce sont le plus souvent des paysans très pauvres. Ils sont cependant organisés dans une Coordination nationale des nations indigènes d'Equateur (CONAIE) qui intervient souvent dans la vie politique. Ces dernières années, ils se sont notamment opposés à des tentatives de réformes agraires destinées à les appauvrir encore plus.

Ce n'est pas non plus la première fois qu'ils manifestent leur mécontentement contre un gouvernement et sa politique d'austérité. Ils étaient déjà intervenus dans la destitution du précédent président. Cette fois, ils entendaient protester notamment contre ce qu'ils appellent la «dollarisation», c'est-à-dire le remplacement de la monnaie locale par le dollar. Lancée il y a une quinzai-

ne de jours, cette dollarisation est justement interprétée comme une autre façon de réduire la part des plus pauvres dans la distribution de la richesse nationale; une part déjà d'autant plus réduite que, depuis dix-sept mois, le pays est en pleine récession. La production nationale a reculé de 7% l'an dernier. L'ancien président n'a cessé de multiplier les mesures d'austérité pour essayer d'attirer, sans grand succès, des capitaux vers l'Equateur.

Dans les premières heures de ce qu'un colonel prétendait être la «révolution pour un Etat sans voleurs», le président de la CONAIE, le leader paysan Antonio Vargas était optimiste. Il déclarait: «*Que nous offre cette démocratie formelle? Des élections. Et les élus ne tiennent jamais leurs promesses. Ils l'emportent parce qu'ils ont l'argent à la télévision. [...] Notre mouvement est absolument pacifique. Nous n'attaquerons pas la propriété privée. [...] Nous allons démontrer au monde entier que*



Le leader indien Antonio Vargas serre la main d'un des chefs de la junte, le colonel Gutierrez... qui s'est empressé de s'effacer devant les généraux et les politiciens.

le peuple peut parvenir au pouvoir sans bulletin de vote, mais aussi, sans violence. Par la seule expression de sa volonté souveraine exprimée dans la rue. »

Mais les puissants n'ont pas seulement l'argent, ils ont aussi l'armée et d'autres corps de répression à leur dévotion. Et des politiciens, civils ou militaires, prêts à se présenter comme les avocats des pauvres pour mieux les désarmer quand ils se mobilisent.

Pour sortir de la misère, les masses pauvres ne peuvent espérer quoi que ce soit ni de l'armée ni des politiciens corrompus. Leur salut ne peut venir que d'une alliance des travailleurs des villes et des campagnes qui ne s'arrêterait pas devant la propriété privée des classes riches.

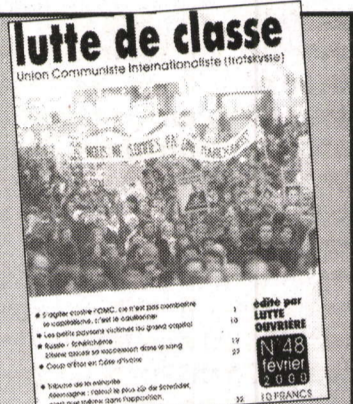
J.F.

LUTTE DE CLASSE N° 48

(février 2000)

Au sommaire :

- S'agiter contre l'OMC, ce n'est pas combattre le capitalisme, c'est le cautionner
- Les petits paysans victimes du grand capital
- Russie - Tchétchénie Eltsine assure sa succession dans le sang



- Coup d'Etat en Côte d'Ivoire

- Tribune de la minorité Allemagne : l'atout le plus sûr de Schröder, c'est que même dans l'opposition, Kohl reste un repoussoir

Prix : 10 F - envoi contre 12 F en timbres

LA CORRUPTION DE LA DÉMOCRATIE MISE À NU

Ce dernier, actuellement réfugié au Canada, avait réussi, en 1991, un bon coup pour le groupe Thyssen : vendre 34 blindés à l'Arabie Saoudite en pleine guerre du Golfe... alors que la loi allemande est censée interdire l'exportation d'armes dans les zones de crise et de conflits. Cela, grâce à une autorisation de Kohl. En échange, Schreiber avait remis l'équivalent de quelque 3,3 millions de francs au trésorier de la CDU.

Kohl a admis une comptabilité parallèle et l'encaissement de 5 à 6,5 millions de francs pour 1993-1998. Même si, respectant la loi du milieu des affaires, il tait le nom des donateurs, il n'est pas difficile de comprendre qu'on peut les chercher du côté du grand patronat. L'actuel dirigeant de la CDU, Schäuble, qui jouait jusque-là au «Monsieur Propre», a touché près de 330 000 francs du même Schreiber. Par ailleurs, la fédération CDU de la région de Hesse possédait, depuis vingt ans, une caisse noire au Liechtenstein, qui a permis de transférer quelque 43 millions de francs vers la CDU.

Elle disposerait encore de près de 57 millions dans une autre banque.

Enfin, un réexamen des comptes de la CDU pour 1989-1993 a révélé que des sommes importantes, peut-être jusqu'à 55 millions de francs, avaient une origine inconnue. Donc, des montants bien supérieurs à ceux avoués par Kohl. Cet argent pourrait venir du rachat par Elf-Aquitaine, au moment de la privatisation des entreprises de l'ex-RDA, de la raffinerie de Leuna et de la chaîne de stations-service Minol. Le pétrolier français avait alors provisionné en Suisse 256 millions de francs jamais retrouvés, mais pas perdus pour tout le monde. Les documents sur cette affaire ont disparu de la chancellerie avant l'arrivée du parti social-démocrate (SPD) au gouvernement. Il se dit, dans la presse, que Mitterrand aurait pu faire jouer son influence dans cette affaire, au nom des bonnes relations au sein du couple franco-allemand, au centre de la «construction de l'Union européenne». Qu'en est-il? Connaissant les moeurs des poli-

ticiens, dont Mitterrand fut un maître, ce ne serait pas étonnant.

Ces affaires ont d'autant plus de quoi choquer l'opinion que les grands partis politiques allemands sont déjà extrêmement riches, financées par l'Etat depuis plus longtemps qu'en France, et disposant de budgets importants. Dans son dernier bilan, la CDU faisait état de près de 850 millions de francs de recettes officielles pour 1998. Avec la CSU, le budget global tourne donc autour du milliard! De quoi faire saliver les dirigeants RPR, qui ont dû se contenter, si on peut dire, de 171 millions de francs pour la même période.

Les partis allemands reçoivent en outre légalement des dons des entreprises et des banques. Certains membres de la CDU ont déclaré que Kohl utilisait ces fonds secrets pour s'attacher la fidélité des responsables de fédération dans les moments difficiles, mais il pourrait aussi y avoir enrichissement personnel. Etait-ce donc ce «renouveau spirituel et moral», annoncé par Kohl à son arrivée à la chancellerie?

Jusqu'ou ira le discrédit de la CDU, parti réactionnaire, anti-communiste, prêt à toutes les démagogies et pas avare de leçons de morale... aux autres? On le mesurera bientôt dans les prochaines élections régionales. Cela pourrait aider Schröder et le gouvernement SPD-Verts, malmenés par les électeurs ces derniers temps, à cause de leur politique d'austérité qui les discrédite dans les milieux populaires. Mais ce n'est même pas sûr. Le SPD est lui aussi impliqué dans des affaires, moins retentissantes mais pas moins scandaleuses. Son candidat à la mairie de Cologne a dû se démettre pour une affaire de délit d'initié. Le successeur de Schröder à la tête de la Basse-Saxe a démissionné pour corruption. Quant à l'actuel président de la République, Johannes Rau, il aurait utilisé, lorsqu'il était à la tête de la Rhénanie et du Nord-Palatinat, un avion privé de la banque WestLB pour une campagne électorale.

Toutes ces affaires, dont on a l'habitude en France et qui

mouillent arroseurs et arrosés, patrons et politiciens, révèlent la corruption dissimulée derrière ce que les politiciens appellent gravement la «démocratie». La bourgeoisie allemande est la plus riche d'Europe. Ses serviteurs lui ressemblent : repus et corrompus, ils sont persuadés que tout s'achète et se vend.

Si ces affaires débarrassaient les travailleurs des illusions sur un régime qui a permis à la bourgeoisie allemande de poursuivre son règne d'exploitation sans histoire pendant un demi-siècle, et s'ils y puisaient la colère nécessaire pour engager la lutte contre une bourgeoisie capable de faire couler l'argent à flots pour ses politiciens mais pas de satisfaire les besoins de l'immense majorité de la population, ce serait la meilleure conclusion. Mais ces affaires pourraient aussi conduire à un écoeurement profond de l'électorat, dont des démagogues d'extrême droite pourraient essayer de tirer profit, comme on le voit dans l'Autriche voisine.

Henri MARNIER

Plan antiviolence d'Allègre

BEAUCOUP DE BLA-BLA ET PAS DE MOYENS

La multiplication d'incidents liés à la violence en milieu scolaire ces derniers jours, en banlieue parisienne (Bondy, Mantes-la-Jolie, Stains) comme en province (Roubaix, Longwy), a conduit Allègre, le ministre de l'Éducation nationale, à bousculer son calendrier et à dévoiler plus tôt que prévu, jeudi 27 janvier, la seconde phase de son plan antiviolence. Parce qu'il y a eu une première phase. Mais qui s'en souvient ?

Selon des chiffres qu'a certainement laissés filtrer le ministère de l'Éducation nationale, le nombre d'incidents violents aurait baissé de 5% pour la première fois depuis six ans, passant de 3 843 incidents recensés en 1998 contre 4 037 l'année précédente. Cette baisse serait à mettre au compte de la première phase du plan antiviolence d'Allègre qui avait vu le jour fin 1997. Mais pour quelques milliers d'incidents recensés, combien de milliers d'autres demeurent ignorés ? Combien restent cachés par les chefs d'établissements eux-mêmes qui préfèrent «accuser le

coup» plutôt que d'être mal vus (ou mal notés) par le Rectorat ?

Ces plans se succèdent et rien ne change

Depuis les années 1990, plusieurs plans ministériels antiviolence ont été mis en place, de Jospin à Jack Lang, en passant par François Bayrou, sans que cela change quoi que ce soit sur le fond. Car aucun n'a été porté à terme. Aujourd'hui, Allègre donne l'impression de faire quelque chose. Mais sans bourse délier. Il n'a rien à proposer de sérieux et de concret pour lutter contre la violence à l'école. Il sait que ni les mesures dérisoires, ni le saupoudrage d'emplois-jeunes ici et là, ni le renforcement de la discipline, ni le retour à la morale qu'il propose, ne changeront la réalité des collèges et des lycées. La presse a fait état des propositions du ministre dans leurs grandes lignes. Pour juguler la violence dans les 39 établissements classés « lieux de violences graves » et les 300 classés « lieux de violences mineures » (sur 7 500 collèges), Allègre promet une « échelle unifiée de sanctions » (du primaire au secondaire) qui irait de l'avertissement à l'exclusion, en passant par l'inscription de la faute sur le dossier scolaire. Il propose également le recrutement de plu-

sieurs milliers d'emplois-jeunes.

Les statistiques masquent – mal – cette réalité. Pour la connaître, il faut interroger les enseignants et les élèves des banlieues des grandes villes. Et quasiment partout, on entend les mêmes récits, les mêmes griefs. Il y a urgence. Lutter contre la violence, c'est bien évidemment s'attaquer à sa racine : à la misère, au chômage. Mais dans l'immédiat, sans attendre, il y aurait les moyens, sinon d'éradiquer toutes les tensions et toutes les violences, du moins d'agir pour en réduire les manifestations.

Des mesures d'urgence... jamais prises

Cela nécessiterait des efforts budgétaires exceptionnels de la part du ministère et du gouvernement. On pourrait transformer sans attendre les postes des quelque 65 000 aides-éducateurs que compte l'Éducation nationale en emplois définitifs (avec des salaires conséquents). On pourrait embaucher massivement surveillants, enseignants, agents administratifs, infirmières et ouvriers professionnels pour que chaque établissement scolaire puisse fonctionner normalement et non plus en déficit chronique de personnel comme



Des parents d'élèves occupent, même la nuit, un collège à Montpellier, pour protester contre la violence et réclamer des moyens adaptés.

c'est le cas aujourd'hui (où l'on compte dans certains établissements une poignée de surveillants pour plusieurs centaines d'élèves). La présence d'adultes, de personnel d'encadrement, en nombre suffisant permettrait d'éviter des violences mineures. Il faudrait construire des collèges à taille humaine, d'une capacité de 300 à 400 élèves (tout de suite et non à la saint-glin-glin).

Cela permettrait d'autres relations entre élèves, entre élèves et professeurs. A la différence de ces monstrueuses unités actuelles ingérables, qui regroupent de 1 000 à 1 200 élèves. Il faudrait créer des classes avec des effectifs allégés, non pas en fonction de moyennes statistiques, mais en fonction de la réalité qui varie et nécessite dans bien des cas la réduction du nombre d'élèves par classe. Et éviter que plus de la moitié des effectifs de certains établissements classés « difficiles » ou « sensibles » ne soit renouvelée chaque année. A Roubaix, à Bondy, à Stains et dans bien d'autres lieux, des collèges difficiles sont confrontés à ce problème. L'expérience montre que lorsque des équipes administratives et éducatives sou-

vaillent ensemble depuis des années, la violence tend à diminuer.

Mais pour l'heure, ni l'Etat, ni le gouvernement, ni les collectivités locales concernées (Conseils généraux pour les collèges, Conseils régionaux pour les lycées) n'envoient ces efforts budgétaires. Au contraire, on gratte tout ce qui peut l'être pour faire des économies.

Ces quelques mesures ne résoudraient certainement pas tout. Bien évidemment. Elles constitueraient seulement un premier pas. Mais même cela le gouvernement n'est pas prêt à le faire.

La violence à l'école est le corollaire direct du chômage, de la misère qui s'installe dans les quartiers populaires et de la dégradation des conditions de vie de la population ouvrière (dans certaines cités de banlieue, le taux de chômage avoisine les 30%). Ce n'est pas le fait du hasard, si elle se concentre dans les écoles, collèges et lycées des quartiers déshérités des grandes agglomérations du pays. Et pour y remédier, il faudrait autre chose qu'une politique fondée sur le bluff et les effets d'annonces.

René CYRILLE

Charte de l'enseignement professionnel intégré

ENCORE UN MAUVAIS COUP

En mai 1999, le ministère de l'Éducation nationale présentait la « charte de l'enseignement professionnel intégré », qui concerne les lycées professionnels (LP) qui préparent au BEP et au bac professionnel.

Cette charte suscite beaucoup d'inquiétude auprès des enseignants concernés. En effet, elle annonce un renforcement du partenariat avec les entreprises dans le cadre du « développement économique local », qui adapterait les types de formation aux besoins des entreprises de la région. Toujours dans l'idée de renforcer ses liens avec les entreprises, les LP s'ouvriraient à la formation continue des adultes.

Cette charte ne sera donc pas

sans conséquences, sur la formation donnée aux élèves d'une part, et sur les conditions de travail des personnels des LP d'autre part.

Pour les élèves, il est question de mettre encore plus l'accent sur les stages en entreprises (aujourd'hui 16 semaines sur 2 ans pour les bac pro!). Du coup, plus qu'aujourd'hui, les entreprises auraient leur mot à dire sur les programmes et l'évaluation des élèves. L'enseignement général en particulier risque de faire les frais de cette orientation.

En ce qui concerne les enseignants, le gouvernement entend bientôt faire passer un décret visant à modifier leur statut. Les « professeurs de lycée professionnels » (PLP) sont les enseignants titulaires, mais il y a aussi parmi eux un nombre non négligeable de précaires, les maîtres-auxiliaires, les contractuels entre autres. Le projet annonce la couleur. Aujourd'hui,

les PLP sont tenus à 18 heures de cours (pour certaines spécialités à 23 heures), plus toutes les obligations de service, tels les conseils de classe, les préparations des sujets d'examen, leur correction, etc. Lorsque les PLP ont une classe en stage, ils sont évidemment libérés des cours correspondants mais la gestion des élèves en stage leur incombe (suivi, visite). C'est sur cette idée de cours non rendus que s'appuie le projet d'annualiser les PLP. Une comptabilité des heures de cours serait tenue pour chaque enseignant. Elle prévoit un décompte d'heures pour chaque élève que l'enseignant « suit » lors du stage, qui sous-estime le travail fourni. Ainsi un enseignant pourrait être « créateur » ou « débiteur » d'heures. Il est question pour un enseignant « débiteur » de compléter son service dans un autre établissement. Annualisation, flexi-

bilité, voilà la teneur de ce projet.

Le mécontentement des enseignants tient surtout au fait que tout cela s'inscrit dans le cadre d'une dégradation des conditions de travail.

Allègre, à la suite d'un certain nombre d'actes de violence commis dans les établissements scolaires et rapportés par les médias, préconisait dimanche dernier à la télévision « plus de présence enseignante dans les établissements ». Mais qu'est-il prévu pour cela ? Plus d'enseignants ou d'adultes embauchés dans chaque établissement ? Pas du tout ! Mais bel et bien plus de présence dans l'établissement pour chaque enseignant ! Et c'est de fait déjà ce qui se met en place. Les sollicitations sont quotidiennes pour « gérer les conflits », « concerner » dans telle ou telle équipe pédagogique (sans parler du fait que les vacances

d'été sont écourtées de deux semaines pour les PLP).

Le projet de réforme du statut des PLP annonce un projet plus général pour l'ensemble de l'Éducation nationale. Il n'est pas question pour le gouvernement de donner de réels moyens, matériels et humains, pour un encadrement et une formation satisfaisants des élèves. Ce sera, comme c'est déjà le cas aujourd'hui, aux enseignants, aux personnels des établissements de gérer au mieux, de s'investir voire de « mériter tel ou tel établissement ».

Le 3 février, les lycées professionnels sont appelés à la grève et à manifester pour rejeter ce projet. Et dans bien des établissements se sont tenues ou vont se tenir des assemblées pour discuter de la nécessité de parer ces nouveaux mauvais coups du gouvernement.

Hélène GRILLET

L'OUVERTURE DU MARCHÉ DE L'ÉLECTRICITÉ... AUX PROFITEURS PARASITES

EDF-Cher

L'ouverture du marché de l'électricité à la concurrence, décidée au niveau européen depuis des années, est en train de se réaliser en France. Après plusieurs navettes, Chambre des députés-Sénat, le projet devrait être adopté début février.

En principe, quand tout sera complètement réalisé, n'importe quel client de l'Union européenne devrait pouvoir acheter du courant à n'importe quel fournisseur, de n'importe quel pays. Par exemple, un client espagnol et un producteur danois. En pratique on ne fera pas passer le courant par les lignes qui relient le Danemark à l'Espagne. C'est techniquement absurde.

Le client espagnol sera approvisionné comme d'habitude par des centrales électriques proches, espagnoles, voire françaises. Ensuite il y aura régularisation comptable avec le producteur danois, et des droits de péage fictifs - puisque l'électricité n'aura pas réellement transité - pour les réseaux entre le Danemark et l'Espagne, c'est-à-dire allemand et français.

Mais ce client espagnol devrait avoir le droit, au nom de la «libéralisation» du marché, d'acheter un jour à un producteur et le lendemain à un autre, britannique par exemple. Et pour cela il existe déjà des autorités de régulation, des «pools», comme le Nordpool scandinave (lancé en 1992) qui regroupe la Norvège, la Suède, la Finlande, et l'Ouest (pour le moment) du Danemark. Il existe aussi des bourses comme

l'Amsterdam Power Exchange au Pays-Bas depuis 1998, un marché à Francfort, un en Espagne...

Il existe également un pool britannique dont EDF est un membre fondateur puisque la société nationale française a acheté des entreprises électriques britanniques!

Comme l'écrit *La Vie électrique*, revue de l'EDF: «De même qu'une cargaison de coton peut être vendue et achetée des dizaines de fois, un kilowattheure pourra faire l'objet d'une cascade de transactions». Ce sont les beautés de l'économie de marché.

Les compagnies vendeuses ne sont pas nécessairement productrices. C'est le cas de *London Electricity*, la compagnie anglaise achetée par EDF, qui ne produit pas un seul kilowattheure, mais qui en achète et qui en revend. C'est une société de distribution. A côté il existe des sociétés de négoce, les *traders*, ainsi que des *brokers* chargés, eux, de mettre en relation acheteurs et vendeurs.

Voici la description du système qui se met en place, toujours selon *La Vie électrique*: «Plusieurs centaines de producteurs d'électricité vendront leur production sur une vaste bourse du kilowattheure ou directement aux grands clients industriels, sous forme de contrats bilatéraux. Parallèlement, de plus en plus d'intervenants achèteront cette énergie dans le seul but de faire du commerce pur, c'est-à-dire pour la revendre avec une plus-value.» Voilà qui est clair!

A côté des contrats à terme (80% des échanges), il existe dans le Nordpool, par exemple, un marché «spot», c'est-à-dire au comptant, où «les prix, déterminés chaque heure, sont fixés la veille pour un achat ou une vente effectuée le lendemain» (*La Vie électrique*). Ce n'est d'ailleurs pas le seul marché spot qui fonctionne en Europe.

Tous les pays d'Europe ne sont pas aussi libéralisés que ceux de la Scandinavie ou la Grande-Bretagne. Certains dont la France, n'appliquent la directive européenne qu'à minima, c'est-à-dire, avec une ouverture limitée pour le moment aux très gros consommateurs (environ 30% de la consommation totale) - les consommateurs ordinaires ne sont donc pas concernés - et avec des pouvoirs très limités pour le trading.

N'empêche qu'EDF vient de constituer, en juillet dernier, en association avec le «négociant international» Louis Dreyfus, sa propre société de négoce: *EDFT*, détenue à 67% par EDF et 33% par Louis Dreyfus. Cette filiale devrait comprendre une centaine

L'électricité est devenue une marchandise comme une autre. En plus des «pertes en lignes» il y a les pertes pour les profits.



LOGIQUE DU PRIVÉ ET DU SERVICE PUBLIC

Après la tempête de fin décembre, EDF a rétabli le courant même dans les hameaux isolés. C'est normal, c'est le service public.

Mais qu'en aurait-il été avec des sociétés privées? N'auraient-elles pas dit que les villages et habitations reculées coûtant beaucoup plus

cher, devraient participer à la dépense, sous peine de se passer d'électricité? Et de même d'ailleurs pour le simple entretien du réseau qui revient évidemment plus cher en zones rurales que dans les villes. Des tarifs différents selon l'éloignement, pourquoi pas, c'est la logique du privé.

de personnes réparties entre Londres et Paris.

Et de toute façon, EDF qui a acheté à tour de bras des sociétés électriques en Scandinavie, Europe centrale, Grande-Bretagne (et aussi en Amérique latine) est particulièrement au fait de ce genre d'opérations de trading.

Ajoutons que pour EDF, selon son PDG Roussely, «l'objectif pour 2003-2005 est que la moitié de notre chiffre d'affaires soit faite hors de France et hors électricité». Si cet objectif se réalise, et si EDF est toujours une société nationale à ce moment-là, on en arriverait à cette situation paradoxale d'une société publique française constituée pour moitié de son chiffre d'affaires de sociétés privées étrangères!

En Europe, presque tous les producteurs d'électricité sont devenus privés, la plus grosse exception, de très loin, est EDF. Les prix ont parfois baissé (Allemagne), parfois augmenté (Grande-Bretagne pour les clients

particuliers). L'Union européenne n'impose pas la privatisation (celle d'EDF notamment) mais il est évident que le vent souffle dans ce sens. Et bien des intérêts privés français, ou étrangers, souhaitent une ouverture du capital d'EDF, pour commencer, afin de profiter surtout de la manne que représentent... les sociétés étrangères aux mains d'EDF, les plus profitables semble-t-il.

On voit, à l'échelle de l'Europe, que l'ouverture à la concurrence aboutit surtout à une complexité inutile et à la création de sociétés de trading, complets parasites de la commercialisation de l'électricité.

Quant à la «transposition» de la directive européenne à la France, même si elle reste pour le moment limitée, et n'aura pas de conséquences pour les usagers ordinaires, elle est inquiétante. La cuisine électrique qui se mijote n'annonce rien de bon.

André VICTOR

HAUTE ET BASSE RÉCOMPENSES

Plusieurs dizaines de camarades ont été mobilisés pendant la tempête.

C'était des missions d'une ou deux semaines pour remettre des lignes en état ou installer des groupes électrogènes.

A notre retour, la direction s'est demandée comment nous «récompenser» de nos efforts.

Elle a d'abord pensé nous offrir à chacun... une montre de bureau en plastique (valeur autour de 5F)!

Mais elle a trouvé cela trop mesquin. Elle va donc appliquer les mesures décidées nationalement. Les cadres auront un demi-mois de salaire pour une semaine effectuée ou un mois complet s'ils ont fait deux semaines (cela fera de 10 000 à 20 000 F, voire plus).

Pour les autres, les heures supplémentaires sont doublées. Cela ne fera qu'environ 1000F supplémentaires car très peu d'heures supplémentaires ont été faites.

Alors que tout le monde a fait le même travail sur place, la direction a trouvé le moyen de hiérarchiser «sa récompense».

ERRATUM... MAIS TOUT N'EST PAS RÉGLÉ POUR AUTANT

Nous avons écrit il y a deux semaines (LO N° 1644) que, malgré la tempête, la direction persistait à appliquer «à plein régime» les coupures de courant pour non-paiement. En fait la direction nationale venait juste de demander la suspension des dites coupures. Dont acte.

Cela dit, cette décision ne fait pas l'affaire de quelques dirigeants locaux qui ont les yeux fixés sur les statistiques. Ainsi un cadre d'une AEP (Agence Entreprise et Professionnels) de Paris demande quand même au personnel de faire des relances mais qui ne laissent pas de traces écrites, par voie téléphonique.

C'est très vilain de désobéir aux ordres supérieurs!

LE PCF À LA MASSE!

Lors du vote sur l'ouverture du marché de l'électricité, à la chambre des députés, l'abstention des députés du PCF a beaucoup surpris, d'autant que le PCF avait fait, durant des années, du refus de l'ouverture un de ses chevaux de bataille. En fait le tournant avait déjà été pris à l'occasion d'un précédent vote. Le PCF avait alors abandonné son combat et rallié la position gouvernementale, à la suite d'obscures tractations, sous prétexte de quelques «avancées», en particulier en faveur des plus démunis. Bref, la majorité plurielle demeure un câble solidement torsadé, et il ne faut pas compter sur le PCF pour y jouer les électrons libres.

Hôpitaux : PERSONNELS EN COLERE!

La journée nationale de grève et de manifestations de vendredi 28 janvier se présente bien. Après les cinq manifestations parisiennes qui ont rassemblé chaque fois de plus en plus de monde, le 28 va donner l'occasion à d'autres hôpitaux du pays de se rallier au mouvement. En effet, des manifestations régionales sont prévues dans plusieurs villes ce jour-là.

Déjà, ici ou là, le mouvement de la région parisienne a rencontré un écho et a encouragé des hôpitaux, ou du moins des services, à manifester publiquement leur mécontentement contre un sous-effectif insupportable pour les travailleurs comme pour les malades.

A chaque fois, c'est un peu la même histoire qui se reproduit : des collègues qui supportent depuis des mois, voire depuis plusieurs années, une dégradation continue de leurs conditions de travail et n'en peuvent plus, se disent que cela suffit. Cela suffit de soigner les gens dans la précipitation au risque d'accidents, d'en arriver à transfuser un malade dans le

couloir ou de refuser d'hospitaliser une personne mourante faute de lit!

Des intersyndicales s'occupent localement d'organiser le mouvement (AG, tracts, manifestations, actions symboliques). Dans plusieurs hôpitaux, le mouvement continue à bénéficier de la coopération — modérée — des chefs, des surveillantes et des médecins pour réduire l'activité lors des points forts de l'action, comme le 28 janvier prochain.

Pour l'instant, le mouvement s'amplifie sans être encore massif. Le fait qu'il dure permet à de nouveaux hôpitaux, à de nouveaux employés de s'y mettre progressivement, y compris parfois de prendre le relais là où la mobilisation faiblit. Bien que la grève soit difficile à organiser dans les hôpitaux, car il faut bien s'occuper des malades alors qu'on manque de bras, les hospitaliers s'efforcent de venir aux AG et aux manifestations.

Il faut être nombreux le 28 pour exiger des effectifs suffisants.



Des hospitaliers bloquent avec des lits et autres matériels le boulevard de l'hôpital, devant la Pitié-Salpêtrière à Paris.

Hôpital
Sainte-Anne
Paris

EN MOUVEMENT

A l'hôpital Sainte-Anne, hôpital psychiatrique de Paris, le mardi 18 janvier, les syndicats ont appelé à une assemblée générale où nous étions 92 ce qui ne s'était pas vu depuis quelques années. Surtout ce qui ne s'était jamais vu, c'était la présence d'une dizaine de collègues, infirmières, aides-soignantes, ASH de neuro-réanimation venues pour voter la grève. C'est comme cela, sur la colère de nos collègues, que l'AG a voté la grève. Nous avons décidé qu'en dehors de la réanimation, qui allait organiser sa lutte, le reste de l'hôpital qui n'était pas encore en grève serait appelé à un débrayage de 55 mn tous les jours, ce qui nous permettrait de nous rencontrer, de discuter, d'organiser les tours de service et de mobiliser les autres collègues de l'hôpital.

Mais pour commencer, à la demande de nos collègues de réanimation, l'AG s'est rendue dans leur service pour y rencontrer les responsables, médecin-chef et surveillante générale. A leur médecin-chef, elles ont pu dire qu'elles se mettaient en lutte aussitôt car elles en avaient assez de changer leur repos, de venir travailler pendant leur week-end de repos, de supporter le mépris de certains médecins et de travailler dans des conditions harassantes qui mettent la vie des malades en danger. Après que leur chef de service les avait assurées de sa complète solidarité, elles ont voulu aller voir la surveillante générale et là, le ton est monté. Elles lui ont reproché de n'avoir pas prévu un effectif suffisant pour le week-end de « grande garde ». Elles ont raconté les horreurs qu'elles ont dû vivre ces jours-là, la tenant pour responsable puisqu'elle n'avait pas cru souhaitable de faire remplacer les collègues absentes ces jours-là. Dans le contexte permanent de sous-effectif, une seule collègue absente suffit pour tout déséquilibrer d'autant qu'un jour de « grande garde » les patients qui arrivent sont presque tous en urgence vitale et il faut intervenir très rapidement.

Après cela, il restait le directeur, eh bien nous y sommes allés! Le directeur, absent de son bureau, est vite arrivé. La colère des « réas » était si profonde qu'il a mesuré immédiatement le danger de contagion au reste de l'hôpital. L'une d'entre nous expliquait au directeur que sa logique financière

n'était pas la sienne, que, elle, elle était là pour le malade et qu'il lui fallait des moyens et n'avoir pas à choisir parmi ceux qu'elle serait obligée de délaissier. Le soir même, le DRH et l'infirmière générale étaient dans le service. Ils se sont intéressés au planning et ont pallié le remplacement des absences par des intérimaires pour les tout prochains jours.

Depuis une semaine, la grève s'organise. Les « réas » ont affiché une pétition dans le service réclamant des effectifs, pétition signée largement. Elles sont très étonnées de découvrir que depuis ce mardi on les respecte, que l'atmosphère est moins lourde, que les médecins viennent plus vite quand elles les appellent, que l'administration se déplace et elles apprennent aussi à connaître car c'est seulement depuis moins d'un an que s'est créé le département de réanimation regroupant deux services auparavant isolés l'un de l'autre.

Elles ont accroché une banderole rue d'Alésia mais, à part envoyer des collègues au rassemblement journalier du reste



de l'hôpital, elles continuent à soigner les patients. Elles demandent le renfort des autres services. Déjà la pharmacie s'est déclarée unanimement « pour la grève » sur une liste nominale apportée à l'AG, exemple suivi par la neurologie. Ces deux services envoient des délégués chaque jour au débrayage.

Chaque jour au débrayage nous sommes entre 30 et 50 personnes, souvent différentes, bien décidées à réussir ce que le directeur craint tant : étendre la grève à tout l'hôpital.

Dans l'immédiat, nous comptons être nombreux à faire grève et à manifester vendredi 28 janvier.

Correspondant LO

Groupe
Lariboisière —
Fernand-
Widal Paris

ON NE LÂCHE PAS!

Le lendemain de la manifestation régionale du 13 janvier, l'assemblée organisée de l'hôpital a réuni cent personnes. La CFDT y a annoncé qu'elle se retirait du mouvement, car elle soutient la réorganisation sanitaire régionale imposée par le gouvernement. Le personnel d'encadrement est présent depuis que le mouvement a commencé début décembre, certains sont intervenus pour exprimer les difficultés qu'ils rencontrent : pressions de la direction pour communiquer le nom des grévistes, une partie d'entre eux était pour la reprise de l'activité au ralenti. Un vote à mains levées a décidé le retrait du piquet de grève et la poursuite du mouvement par des actions

ponctuelles, ainsi qu'une mobilisation générale pour la journée nationale du 28 janvier.

C'est ainsi que le jeudi 20 janvier, des grévistes de Lariboisière, de Saint-Louis, de Tenon et de Robert-Debré se sont retrouvés, à 70, gare du Nord, pour distribuer des tracts et faire signer des pétitions. Dans le vif de l'action, ils ont bloqué un TGV Thalys, assis sur le quai et debout sur les rails, clamant un slogan de circonstance : « la santé déraile! »

Rendez-vous donc, pris le 28 janvier avec l'ensemble des hôpitaux du pays pour manifester la détermination des travailleurs des hôpitaux face au gouvernement.

Correspondant LO



Dans un centre de tri parisien.

La Poste

LA DIRECTION S'ATTAQUE UNE FOIS DE PLUS AU PERSONNEL

La mise en place des 35 heures à La Poste se traduit entre autres, en ce début d'année, par une mesure qui illustre bien le fait que les 35 heures ne visent pas à l'amélioration des conditions de vie des postiers mais sont l'occasion pour La Poste de continuer ses réorganisations au détriment du personnel.

La Poste s'était en effet engagée à compenser aux postiers les heures supplémentaires faites au-delà des 35 heures dans les services qui ne seraient pas encore passés aux 35 heures au 1^{er} janvier 2000. Mais au lieu de considérer l'horaire officiel des différents services, elle vient de décider à cette occasion une attaque en règle contre les facteurs – qui représentent le gros des effectifs de La Poste – en attribuant à chacun individuellement un temps de travail effectif, prétendument vérifié par « des accompagnateurs » qui se livrent depuis quelques mois à ces chronométrages, choisissant d'ailleurs souvent les jours les moins chargés. La Poste a raconté aux facteurs que c'était pour leur bien, pour parvenir à mieux équilibrer le travail entre les différents quartiers de distribution. On voit ce qu'il en est aujourd'hui.

La Poste se permet ainsi de prétendre que nombreux sont les facteurs qui font déjà les 35 heures, voire même moins. Elle n'aura donc rien à compenser pour eux et on comprend facilement qu'avec cette façon de compter – sur laquelle les facteurs n'ont strictement aucun contrôle – le passage aux 35 heures ne risque pas de créer des emplois, mais va au contraire en supprimer comme cela est déjà le cas dans un certain nombre de bureaux de poste où le passage aux 35 heures est déjà effectué.

Les postiers ont commenté à réagir à cette attaque et le mouvement de protestation continue à l'heure actuelle. C'est que La Poste, qui prend

bien soin d'appliquer les 35 heures en ordre dispersé dans les différents bureaux de poste, à des dates différentes pour les guichets, les facteurs ou les centres de tri, a pris en ce début d'année une mesure générale sur la compensation des heures supplémentaires. Cela est apparu comme une brimade qui touche tous les facteurs du pays ! Les réactions que cela pourrait entraîner peuvent être l'occasion de mettre un coup d'arrêt aux incessantes suppressions de postes, au manque de personnel, à la dégradation des conditions de travail et du service rendu au public depuis des années.

D. C.

La Poste Rondelet Montpellier

LES FACTEURS EN GRÈVE

Depuis jeudi 20 janvier les facteurs de La Poste principale de Montpellier sont en grève, comme une vingtaine de bureaux de poste du département. Tous les jours les grévistes vont visiter de nouveaux bureaux pour les mettre dans le coup et la grève se propage.

Le mouvement est parti de Frontignan, bureau à forte majorité CGT ; c'est l'application de la loi Aubry qui est à l'origine du mécontentement. La direction générale de La Poste a annoncé que la réduction du temps de travail ne prendrait pas effet avant novembre 2000.

Elle avait fait chronométrer nos tournées pour mesurer, d'après ses

termes, « le temps de travail effectif ». Chaque facteur avait été chronométré et les tournées que nous faisons en 39 heures en décembre 1999, par un coup de baguette magique du chronométrateur, se transformaient en tournées de 36 heures à Frontignan et 38 h 45 en moyenne à Rondelet, ce qui diminuait le temps de compensation payé en heures supplémentaires par La Poste. Si on suivait les chronométrages, on travaillerait en accéléré comme dans les films de Charlie Chaplin. Les temps de livraison des recommandés ont été diminués, passant de cinq minutes à une minute et demie. Le temps de rangement dans nos sacoches des sacs déposés sur le tra-

jet des tournées dans des coffres ou dans les magasins est limité à trois minutes alors qu'il faut au moins le double de temps pour charger toutes ces liasses qui pèsent environ 25 kg, sur les vélos ou les mobylettes. Pas question pour la direction que nous disions seulement bonjour aux commerçants chez qui les liasses sont stockées ! (...)

Trop c'est trop, et quand, le jeudi 20 janvier, les facteurs de Frontignan, accompagnés des délégués CGT et SUD, sont venus à Rondelet nous appeler à la grève, une bonne moitié des facteurs a suivi. Depuis, tous les matins les facteurs grévistes font le tour des bureaux alentour pour étendre la

grève, et ça marche. Après la prise de parole de délégués CGT et SUD, les facteurs nous rejoignent dans la grève les uns après les autres dès que nous passons les voir.

Nous voulons que la direction paye quatre heures supplémentaires à tous tant que les 35 heures ne sont pas appliquées.

Que La Poste diminue vraiment le temps de travail de quatre heures par semaine, qu'elle embauche, en CDI et à temps plein, les contractuels qui sont avec nous et qu'elle crée des emplois de titulaires sans assortir cela de flexibilité, d'annualisation ni de semaines à rallonges.

Un facteur de Rondelet
(Poste de Montpellier)

La Poste Villeurbanne et Lyon

GRÈVES D'UNE VILLE À L'AUTRE

Depuis lundi 17 janvier, les services de la distribution de Villeurbanne, aussi bien courrier que paquets et cedex, ont fait grève à plus de 90%. Piquets de grève 24 heures sur 24, délégations à la direction départementale de La Poste, visite au bureau du 8^e arrondissement de Lyon, assemblées générales, les postiers villeurbannais protestaient contre les modalités de l'application des 35 heures.

La direction locale voulait supprimer 14 tournées sur les 94 existantes, passer aux 35 heures sans créer d'emplois, bouleverser les horaires de travail aux cedex et à la distribution des paquets, tout cela pour avoir du personnel disponible. Elle comptait le transformer en « cycleurs » pour remplacer les titulaires en repos cyclique. Ces repos cycliques sont d'ailleurs un objet de litige, parce que si, avec les 35 heures, il y a plus de jours de repos, ils sont placés en semaine et cela se traduit quand même par moins de samedis de repos qu'aujourd'hui.

Après huit jours de grève et l'extension du mouvement au bureau du 8^e arrondissement de Lyon, la direction est revenue sur les suppressions de tournées. C'est un point très important pour les facteurs villeurbannais car chaque suppression entraînait un nouvel apprentissage du tri et une désorganisation qui pèse pendant des mois. Elle a accepté des embauches pour être cycleur, mais ce seront des emplois précaires et à temps partiel.

Mais la direction a quand même imposé son système dit « de la Marguerite », c'est-à-dire la répartition de toute tournée non couverte sur les tournées voisines. Elle est aussi parvenue à imposer que le nombre de samedis libres par an soit ramené à 22, alors que jusqu'à présent chaque facteur en avait 26. Finalement, bien que 50% des grévistes de Villeurbanne aient souhaité poursuivre le mouvement, il a été décidé de reprendre le travail tous ensemble sur ce compromis.

Lundi 24 janvier, dans le bureau de Lyon 08 qui distribue le courrier des 7^e et 8^e arrondissements de Lyon, la grève est repartie. Les conditions du passage aux 35 heures proposées par la direction sont très semblables à celles de Villeurbanne et le mécontentement ne pouvait qu'exploser. Là aussi, la grève est très majoritaire.

Là où les projets d'application des 35 heures sont moins avancés, c'est l'inquiétude comme à Lyon 03, ou à la Grande Poste de Lyon où un rassemblement de 150 facteurs a eu lieu et a décidé d'envoyer une motion de protestation et de mise en garde à la direction départementale.

On en est là. Bien sûr, la direction de La Poste cherche à imposer sa politique en prenant les bureaux les uns après les autres, mais il est vraisemblable que l'agitation va se poursuivre dans les jours qui viennent.

Correspondant LO

Alstom
Belfort

PLUS IL Y A DE LICENCIEMENTS, PLUS LEURS PROFITS AUGMENTENT

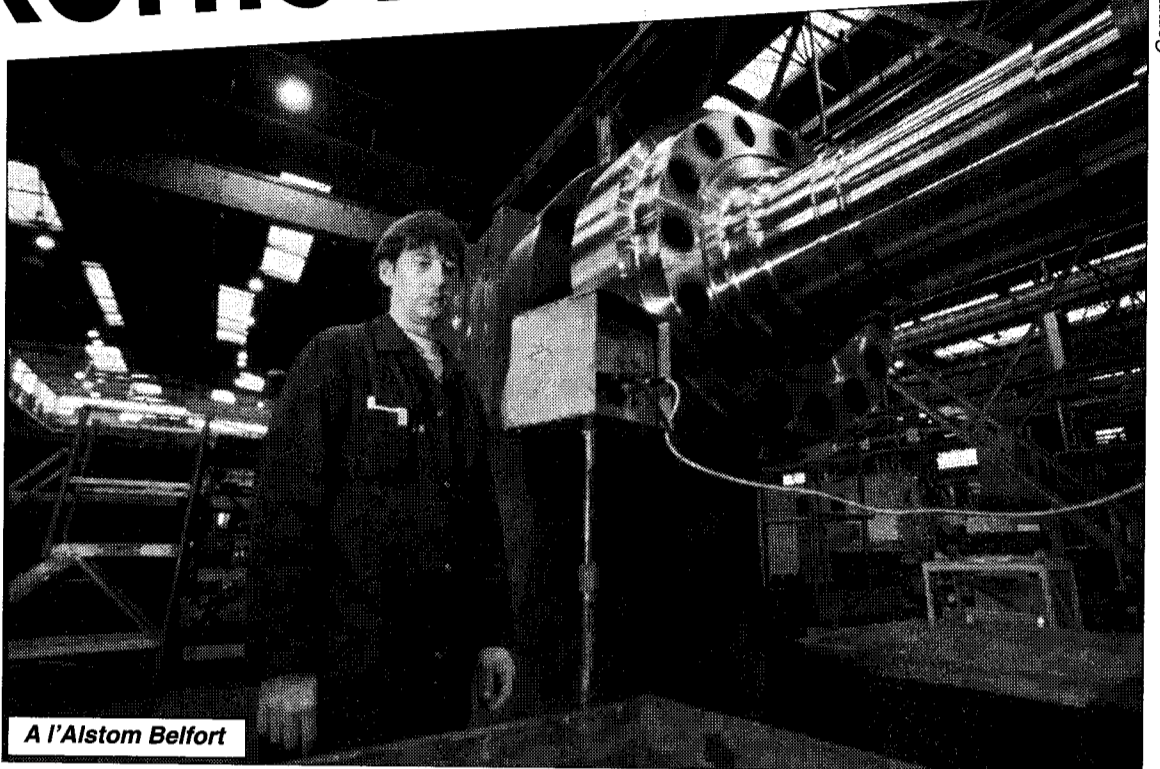
Depuis octobre dernier, des projets de plans de licenciements reviennent sur le tapis dans plusieurs secteurs de l'usine.

Après la fusion ABB Alstom d'une partie du secteur énergie, en même temps que les travailleurs apprenaient qu'ils étaient réorganisés dans huit « segments », un document rendu public à l'usine de La Courneuve montrait que la direction prévoit 1916 suppressions d'emplois dans l'un de ces segments baptisé « Steam », dont 392 à Belfort concernant des travailleurs de bureaux d'études pour les turbines et les alternateurs. Un « scénario parmi d'autres » avait dit la direction. Oui, sûrement... parce que d'autres scénarios du même genre concernant les ateliers dépendant de ces bureaux d'études sont également envisagés. Des cadres de Belfort sont occupés à calculer des primes de licenciements,

en simulation... avant la réalisation !

Fin décembre, c'est dans le secteur Ferroviaire de l'usine, qu'après une réunion du CCE, les responsables syndicaux rapportent une déclaration des patrons parlant d'un « reformatage » prétendument nécessaire. En clair, il est envisagé de supprimer encore 200 emplois à la Traction de Belfort ; l'effectif total étant de 860, après le dernier plan de licenciements de 300 travailleurs bouclé il y a un peu plus d'un an. Des dizaines d'ouvriers de la Traction ont été « prêtés » dans d'autres usines du groupe Transport, et notamment chez De Dietrich en Alsace qui avait licencié massivement au moment du rachat par Alstom. Cette « solution provisoire », comme le prétend la direction, est proposée maintenant avec insistance à des mensuels des bureaux.

Et puis, début janvier, les travailleurs d'Alstom TSO à Saint-Ouen apprennent qu'un projet trouvé dans une « poubelle » informatique, prévoyait la suppression de 184 postes dans cette usine (cf



A l'Alstom Belfort

LO n° 1645).

En annonçant les derniers résultats de l'ensemble d'Alstom, son PDG, Pierre Bilger, pouvait se flatter auprès des actionnaires que le chiffre d'affaires et les bénéfices

du premier semestre 1999 sont en hausse de 87 %, sur le premier semestre 1998, pour les bénéfices se montant à 2,06 milliards de francs. Les attaques de la direction dans les différents secteurs se

conjuguent pour leur plus grand profit. Ensemble, il nous faudra faire face pour que tous leurs plans finissent à la poubelle.

Correspondant LO

Somedith
Marseille

PLUS DE 8 SEMAINES DE GRÈVE POUR LES CHAUFFAGISTES !

Les chauffagistes grévistes de la Somedith ont finalement obtenu de rester Somedith, en dépit du rachat de leur entreprise par deux autres filiales, Dalkia et Elyo, des deux grands groupes : Vivendi et Suez-Lyonnaise des Eaux. Cela devrait leur garantir de garder les mêmes conditions de travail et de salaires alors qu'elles sont bien plus mauvaises dans les deux autres entreprises. Par ailleurs, est convenu que tout mouvement de personnel même concernant un seul travailleur sera considéré comme un plan social. Cela ne rassure pas les grévistes auxquels la direction a déclaré que l'avenir était assuré... pour deux ans, sous réserve qu'elle ait la paix sociale.

Mais la direction veut faire payer cette grève aux chauffagistes et joue la montre, renvoyant les grévistes de président en nouveau président, puis en directeur, faisant traîner pour le paiement des jours de grève et de l'organisation de la reprise.

La CGT demandait le paiement intégral des jours de grève, expliquant à juste titre que les tra-

vailleurs ont été contraints à la grève par la direction. Cette dernière a d'abord tout refusé en bloc, puis devant la détermination des grévistes, elle a proposé de verser à tout le personnel une prime au mois de juin sous réserve d'assiduité, de ponctualité, de qualité du travail, de productivité et, bien sûr, à condition qu'il n'y ait pas d'interruption de la production.

Le refus des grévistes a été clair et net : « On ne nous achète pas », réclamant le paiement des jours de grève sans conditions. Et en janvier, pas dans six mois. La direction a alors proposé de verser tout de suite à tout le monde une prime correspondant au salaire de quatre semaines sur les huit semaines de grève. Les retenues sur le salaire correspondant au reste des jours de grève seraient étalées sur six mois. Elle a en même temps accepté de ne pas modifier l'organisation du travail.

Puis, alors que les grévistes

étaient sur le point d'accepter cette proposition, elle a brutalement soufflé le froid en proposant le paiement de deux semaines de salaire en janvier et de deux semaines en juin. En plus, elle annoncerait un remaniement des équipes qui léserait les grévistes. Un travailleur de 55 ans, par exemple, perdrait 2 500 F par mois parce qu'il ne travaillerait plus en quarts. Il aurait à faire des remplacements au pied levé.

De plus, la direction qui ne tient pas à devoir rendre des comptes, après accident grave qui a eu lieu lors d'une intervention faite avec du personnel non qualifié travaillant sur le site, a voulu introduire une clause stipulant que syndicats et direction abandonneraient réciproquement les procédures juridiques en cours.

Face à cette attitude patronale destinée à user la combativité des chauffagistes grévistes, ceux-ci ne sont pas prêts à céder et la grève continue.

Chaffoteaux
Saint-Brieuc

ARNAQUE AUX 35 H

Depuis le 16 août 1999, de nouveaux horaires de travail sont appliqués dans différentes entreprises du groupe Chaffoteaux et Maury. C'est le résultat d'un accord d'aménagement et de réduction du temps de travail obtenu dans le cadre de la loi Aubry. Les patrons ont réussi à imposer l'annualisation et la flexibilité qui leur offrent toute latitude pour faire varier les horaires de travail en fonction des carnets de commandes.

A l'usine de Ploufragan, dans la proche banlieue de Saint-Brieuc, en Côtes-d'Armor, où sont fabriquées les chaudières murales à gaz, l'année doit théoriquement s'organiser autour de périodes dites « de modulation haute » à 39 heures, des périodes « basses » à 34 heures en 4 jours, et des périodes « normales » à 34 heures et 12 minutes.

Depuis l'été dernier l'usine tourne à plein rendement, et le personnel de production n'a connu que la « période haute » qui a d'ailleurs été rallongée. En décembre, la période « normale » qui a suivi s'est traduite par une multiplication d'heures supplémentaires et beaucoup de contrats précaires. Depuis

le 24 janvier, la semaine devrait être de 4 jours, le vendredi ne devant plus être travaillé en application de la modulation basse.

Or, la direction vient de signifier aux nouveaux embauchés que cette mesure ne s'appliquait pas à eux, et qu'ils « devaient faire des heures » (près de 70 heures pour certains !). En conséquence, ils devront travailler au moins 10 vendredis. Il paraît que c'est une clause de l'accord de l'ARTT. Clause ou pas, cette annonce a été très mal perçue. D'une part par ceux qui sont directement concernés, mais également par une partie du personnel qui commence à se rendre compte que la Loi Aubry permet aux patrons de faire ce qu'ils veulent.

Beaucoup de jeunes l'ont mauvaise, car lorsqu'ils étaient intérimaires (passage obligé avant une éventuelle embauche définitive), ils ont non seulement fait les heures de modulation haute, mais souvent bien plus, en venant le samedi. Pour eux l'accord d'ARTT, vanté comme exemplaire par la direction ainsi que par les syndicats signataires, apparaît comme une arnaque. Et c'en est une.

Correspondant LO

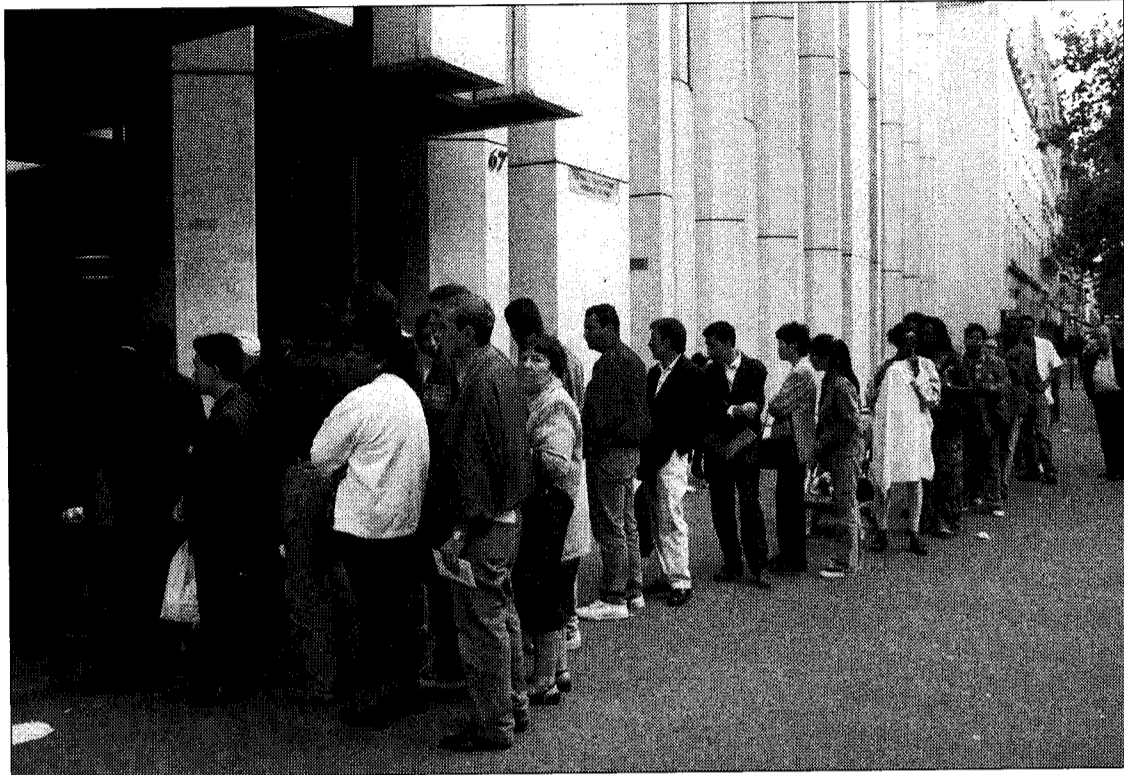
Centres de Sécurité sociale

IL FAUT EMBAUCHER!

Après les Caisses d'Allocations Familiales, c'est au tour des Caisses Primaires d'Assurance Maladie, c'est-à-dire des centres de « Sécu », de crouler sous les dossiers en retard. Les suppressions d'emplois qui ont cours depuis des années se sont accélérées sous prétexte de la mise en place de la carte Vitale qui devait faciliter les traitements des dossiers, mais peu de médecins, d'hôpitaux, de labos, etc., l'utilisent. Alors, les retards s'accumulent: on parle de plus de 3 millions de dossiers en souffrance en Ile-de-France, mais il en est de même dans beaucoup de Centres de province. Il y a, par exemple, 300 000 dossiers en retard à Annecy, 60 000 à Carcassonne, etc. Et puis, depuis le 1^{er} janvier 2000, la mise en place de la Couverture Maladie Universelle (CMU), censée assurer les remboursements des soins aux personnes en grande difficulté, ajoute un surcroît de travail aux agents. Mais quelles que soient les raisons apparues récemment de ce retard, le vrai problème est le manque de personnel: ceux qui partent en préretraite ou en retraite n'étant pas remplacés.

Du coup, des mouvements de grève ont éclaté dans le Val-d'Oise, à Paris et dernièrement à la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance-Maladie) du Val-de-Marne pour demander des embauches.

A la CPAM du Val-de-Marne, début janvier il y avait environ deux mois de retard



La queue ordinaire (hors salle d'attente!) à la CAF avenue Laumière à Paris.

dans le traitement des prestations. La direction a demandé la création de 100 postes supplémentaires au ministère. Mais seuls 5 CDI et 13 CDD ont été obtenus.

Devant cette situation, l'ensemble des syndicats employés et cadres ont appelé à la grève le 12 janvier. C'est plus de 80% de l'effectif dans le centre de paiement et plus de 60% des services administratifs qui ont fait grève. 38 centres sur 39 étaient fermés. Lors d'un Conseil d'Administration, 300 agents ont occupé le siège de la CPAM à Créteil pour réclamer des effectifs supplémentaires.

Un tel mouvement, où les chefs de centre étaient grévistes eux aussi, ne s'était pas vu depuis 1968.

Face à cette situation, la direction de la CPAM du Val-de-Marne a mobilisé tout le personnel pour traiter les dossiers avec pour conséquence la fermeture des centres de paiement. Ce qui ne fait que repousser le problème. Et puis cela détériore encore plus les relations des assurés sociaux avec la Caisse. Surtout que la direction de la CPAM a ordonné de traiter en priorité les remboursements aux professionnels de santé. Mais les agents

demandent que la priorité soit accordée aux assurés.

En 15 ans, près de 1 000 emplois ont été supprimés à la CPAM du Val-de-Marne. Mais à l'heure actuelle, le ministère fait la sourde oreille quant à l'embauche conséquente que ce soit dans les CPAM ou dans les CAF. Il voudrait faire en sorte que la production par agent augmente et boucher quelques trous au coup par coup en embauchant quelques CDD.

Ça, c'est l'objectif du ministère mais les agents ont bien l'intention de l'obliger à changer de politique.

La situation à la CAF du Val-d'Oise

Dans le Val-d'Oise, à la CAF, il y a actuellement selon la direction elle-même près de 50 000 dossiers en attente.

Malgré les difficultés pour se déplacer dans le département, nombreux sont les allocataires à venir aux renseignements dans les sites de traitement des dossiers, de Cergy, Sarcelles et Gonesse. Eh bien, la direction vient de limiter le nombre d'allocataires qui pourraient parvenir aux guichets après des heures de queue: à 200 par exemple à Cergy. Le 201^e et les suivants n'auront plus qu'à revenir le lendemain ou un autre jour!

Quant aux 37 permanences CAF installées dans des mairies ou des antennes mairies dans tout le département, elles sont purement et simplement supprimées jusqu'au 31 mars prochain. Supprimée même la possibilité pour les allocataires de pouvoir prendre des nouvelles de leurs dossiers ou de demander un renseignement.

Chassez les allocataires que je ne saurais voir! Au lieu de prendre le problème à bras le corps, la direction le supprime. Non seulement elle ne règle pas les dossiers des allocataires et ne leur verse pas leurs prestations, mais elle ne veut même pas les voir.

Grève à l'Hôtel des Finances de Créteil

A partir du printemps 1999, le ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie a entrepris de consulter ses agents afin d'élaborer un vaste projet de réforme. Présenté comme une modernisation des services, et malgré la volonté de « discussion constructive » des syndicats, les agents se sont peu à peu rendus compte qu'on voulait leur faire avaliser un vaste plan de démantèlement du service public, se traduisant par des dizaines de milliers de suppressions d'emplois (sur les 180 000 dépendant du ministère).

Au cours du mois d'octobre 1999, les « consultations » ont tourné court devant le mécontentement des agents. Dominique Strauss-Kahn puis Christian Sautter, qui l'a remplacé, ne cessent depuis de repousser la remise de leurs conclusions vis-à-vis de cette opération dont tout semble ficelé d'avance. La CGT, le 26 novembre, puis tous les syndicats le 17 décembre, ont appelé à des journées d'action suivies par 25%, puis 30% des

agents. Le ministre a déclaré qu'il ne céderait pas devant le rapport de force, mais le directeur général des Impôts a démissionné. La nouvelle journée d'action du 20 janvier a été suivie à près de 70% (une mobilisation « historique » d'après les syndicats). Dans la foulée la grève reconductible a été votée en AG sur plusieurs sites, notamment à Lille, Toulouse, Montpellier... et fait tache d'huile!

A Créteil (Val-de-Marne), où une partie des agents sont en grève depuis le 24 janvier, des AG d'une centaine de travailleurs se tiennent tous les jours. Notre intention est maintenant de mobiliser sur d'autres sites et de nous adresser aux usagers du service public, par les tracts que nous rédigeons collectivement. Avec pour objectif immédiat de préparer le 27 janvier, jour où le rapport définitif doit être remis, et l'on s'oriente vers une nouvelle journée de grève massive aux Finances!

ALLÈGRE ET L'ARGENT PUBLIC

Voilà que refait surface, après quelques années de silence, la question du financement par le BRGM (Bureau des Recherches Géologiques et Minières) de voyages d'Allègre, qui en était alors son président, durant l'année 1996.

En 1996 en effet, le socialiste Jean-Pierre Hugon, directeur général du BRGM, avait s'inquiéter du montant des frais de déplacement du président Allègre, dont sept des treize déplacements, effectués parfois en 1^{ère} classe, parfois en Concorde, n'avaient eu aucun rapport avec le BRGM.

Interrogé par l'inspection des finances, Allègre se justifiait ainsi: la situation qu'il avait utilisée en tant que président en quelque sorte « potiche » du BRGM était « une situation de coutume ». Il est vrai que nombre d'affaires d'emplois fictifs, comme ceux offerts par exemple à Air

France à des politiciens entre deux mandats, voire à leur famille, ont montré qu'effectivement la « coutume » en question était fort répandue.

Là où cette histoire ne manque quand même pas de sel, c'est qu'Allègre s'est depuis fait le pourfendeur de la « mauvaise graisse du Mammouth Education Nationale », autrement dit qu'il ne s'est pas privé et a toujours pour objectif de mettre ses administrés au régime des économies. Mais il a aussi, depuis qu'il est devenu ministre de l'Education nationale, obtenu que le BRGM passe de la tutelle du ministère de l'Industrie à la sienne. Voilà donc comment le Mammouth écrase non seulement les salaires et les conditions de travail à l'Education nationale, mais aussi les affaires qui le concernent...

Nelly MEYER

Devant les Conseils régionaux des Pays-de-Loire, Bretagne et Poitou-Charentes

DESMAREST TENTE DE DÉPOLLUER SON IMAGE

Samedi 22 janvier, a eu lieu une réunion exceptionnelle «Marée noire» des Conseils régionaux Pays-de-Loire, Bretagne et Poitou-Charentes.

Entre les élus des trois Conseils régionaux et les CRS qui empêchaient tout accès à l'Hôtel de Région, Fillon (président RPR des Pays-de-Loire) avait déplacé beaucoup de monde à Nantes pour venir entendre Desmarest, le PDG de TotalFina, à qui il offrait ainsi une tribune. Pourtant, c'est plutôt sur le banc des accusés qu'aurait dû se retrouver Desmarest, puisque la commission d'enquête l'a désigné comme l'un des principaux responsables de la marée noire qui a touché les côtes atlantiques.

Fillon a tout de suite planté le décor de cette réunion en remerciant Desmarest car «il aurait été plus facile pour lui de décliner l'invitation à s'expliquer» et «si l'assemblée régionale devait se faire le porte-parole de la colère citoyenne, elle était une assemblée de responsables politiques et non pas un tribunal». Son compère De Rohan (président RPR du Conseil de Bretagne), lui, tout en disant que Total devrait prendre en charge les réparations, a invité l'assemblée à «résister à la démagogie et à la facilité».

Tous les groupes politiques se sont exprimés en demandant avec plus ou moins d'insistance la prise en charge des réparations et indemnisations par Total. A droite, certains sont même allés jusqu'à dénoncer la course au profit maximum (Chirac ayant donné l'exemple quelques jours auparavant). A gauche, le libéralisme a été dénoncé mais personne n'a exigé des mesures de contrainte. Au mieux, c'étaient des «demandes solennelles» et autres invitations de Gayssot aux armateurs et affréteurs qui étaient mises en avant.

Bref, on le voit, une belle unanimité... qui risque de ne pas

déboucher sur grand-chose.

Desmarest, lui, a simplement redit ce qui avait été annoncé dans plusieurs quotidiens : 400 millions pour le pompage de l'Erika, 200 millions pour le traitement des déchets et 100

Mais le seul que la justice ait éprouvé le besoin d'embastiller jusqu'à ce jour, c'est le capitaine du navire dont l'enquête a prouvé qu'il n'avait commis aucune faute. (...) Mais ceux qui, comme vous, ont imposé à ce capitaine et

lières d'un pays. (...)».

Yves Cheere, élu Lutte Ouvrière au Conseil régional des Pays-de-Loire ajoutait : «(...) La palme de l'hypocrisie en la matière est revenue à Chirac, qui a dénoncé les pavillons de com-

moyens techniques et de considérables moyens de répression. Mais quand il s'agit de faire payer les milliardaires, les gouvernements sont curieusement impuissants. (...) Et pourtant, l'opinion publique soutiendrait



Le PDG de TotalFina donne une conférence de presse à l'occasion de la réunion des Conseils régionaux. Des propos clairs comme de l'eau mazoutée de roche ?

millions pour le nettoyage des sites. Plus la création d'un fonds pour préserver les équilibres écologiques, la participation à une campagne de publicité pour restaurer l'image des côtes polluées... (mais surtout celle de TotalFina). Par ailleurs, il s'est dit d'accord pour plus de contrôles et de transparence, ce qui ne l'engageait pas beaucoup.

Les deux conseillers régionaux de Lutte Ouvrière (Pays-de-Loire et Bretagne) disposaient de deux minutes de parole chacun. Ils ont dénoncé l'hypocrisie des responsables de l'Etat et du gouvernement, l'absence de volonté et de moyens de contrainte, et la politique des grands groupes capitalistes, Total mais aussi les autres. Voici quelques extraits de leurs interventions.

Martial Collet, élu Lutte Ouvrière au Conseil régional de Bretagne a souligné que : «(...) Une commission d'enquête a reconnu votre entière responsabilité dans le naufrage de l'Erika.

à son équipage de prendre la mer au péril de leur vie, sont accueillis avec les honneurs de la tribune par la majorité de cette assemblée. Tout comme la justice, tout comme les gouvernements, elle a un comportement de classe : dur avec les pauvres, servile avec les puissants et à plat ventre devant les capitalistes que vous représentez ici, même quand, et c'est votre cas, ils se rendent coupables de comportements criminels. Qu'importe, puisque c'est pour faire du profit.

Comme les dirigeants des autres grands groupes capitalistes, les dirigeants des groupes pétroliers sont prêts à tout pour accroître la fortune des actionnaires en même temps que la leur. La marée noire actuelle n'est qu'un des aspects des nuisances que vous imposez à toute la société, parmi lesquelles le soutien aux pires dictatures, comme en Birmanie, du moment qu'elles vous permettent le pillage des ressources pétro-

plaisance, alors qu'en 1987, c'est son gouvernement qui a instauré un pavillon de complaisance français, celui des Kerguelen (...). Depuis le Torrey Canyon, c'est la même rengaine : plus jamais ça, ont dit les gouvernements successifs. Mais ces phrases pieuses n'ont pas empêché les catastrophes. Et pour cause, puisqu'ils n'ont jamais voulu s'en prendre à la cause fondamentale de ces catastrophes : la course au profit. Aujourd'hui encore, les responsables de l'Etat se contentent de demander aux armateurs et aux affréteurs de prendre les mesures de sécurité qui s'imposent. Ils demandent, mais ils n'exigent pas, et surtout ils refusent d'envisager quelque contrainte que ce soit pour imposer des mesures de sécurité.

Pourtant, quand il s'agit d'obliger des millions d'automobilistes à faire contrôler leurs véhicules à leurs frais, on sait mettre (en oeuvre) les

des mesures de salut public visant à protéger l'environnement et les conditions de travail des équipages. Mais nos gouvernants sont plus courageux pour braver l'opinion que pour braver les grandes puissances du fric devant lesquelles ils s'aplatissent».

En fin de séance, Fillon a proposé le vote d'une motion commune très oecuménique. Les conseillers de Lutte Ouvrière ont refusé de prendre part au vote car ce n'étaient que des vœux pieux. Cependant, l'après-midi, lors de la tenue d'une session du Conseil régional des Pays-de-Loire, le conseiller régional de Lutte Ouvrière a voté les aides proposées, notamment pour aider les communes et les professions de la mer, tout en dénonçant le fait que ce soient les contribuables qui avancent l'argent, et non pas TotalFina. Il a aussi refusé sa confiance à Fillon pour la distribution de ces aides.